



Test provincial de compétences linguistiques, octobre 2003

Rapport sur les résultats provinciaux

Avril 2004



Office de
la qualité et
de la responsabilité
en éducation

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2004

ISBN 0-7794-6051-0 (version électronique)

ISSN 1703-9436 (version électronique)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2004

ISBN 0-7794-6050-2 (version imprimée)

ISSN 1705-6985 (version imprimée)

Test provincial de compétences linguistiques, octobre 2003

Rapport sur les résultats provinciaux

Table des matières

Message du président	iii
Membres du conseil d'administration de l'OQRE	iv
Office de la qualité et de la responsabilité en éducation – Travaillons ensemble à l'amélioration de l'apprentissage des élèves	v
Mandat	v
À propos de l'OQRE	v
Valeurs	v
Activités	vi
Programmes	vi
Contexte	1
Test provincial de compétences linguistiques	1
Conception et élaboration du TPCL	1
Établissement des normes du TPCL	2
Procédures assurant l'équité	2
Contrôle de la qualité	3
Notation	3
Élèves admissibles pour la première fois	5
Coup d'œil sur les résultats	5
Comparaison des données d'une année à l'autre	5
Participation au TPCL d'octobre 2003	7
Profil des élèves qui ont fait le TPCL	8
Résultats selon les caractéristiques des élèves (méthode 2)	9
Résultats selon les types de cours	9
Résultats selon le sexe	10
Résultats selon les programmes d'ALF/de PDF	10
Résultats des élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	11
Résultats détaillés de la composante lecture par habileté et par type de texte	13
Résultats détaillés de la composante écriture par tâche d'écriture	14
Environnement scolaire des élèves	16
Observations générales (méthode 2)	18

Élèves admissibles antérieurement	19
Coup d'œil sur les résultats	19
Comparaison des données d'une année à l'autre	19
Résultats détaillés	20
Participation au TPCL d'octobre 2003	22
Profil des élèves qui ont fait le TPCL	23
Résultats selon les caractéristiques des élèves (méthode 2)	24
Résultats selon le sexe	24
Résultats selon les programmes d'ALF/de PDF	26
Résultats des élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	27
Résultats détaillés de la composante lecture par habileté et par type de texte	30
Résultats détaillés de la composante écriture par tâche d'écriture	31
Environnement scolaire des élèves	33
Observations générales (méthode 2)	35
Recommandations générales	37
Stratégies d'enseignement	39
Annexe A	41
Exemple de type de texte de lecture avec les questions et les réponses	41
Questions à réponse choisie	43
Questions à réponse construite	44
Annexe B	45
Exemple de tâche d'écriture et de réponses d'élèves	45
Texte d'opinion en quelques paragraphes : exemple n° 1 de texte d'élève	46
Texte d'opinion en quelques paragraphes : exemple n° 2 de texte d'élève	46
Notation selon l'approche globale – Texte d'opinion (en quelques paragraphes)	47
Explication des termes et des catégories	48
Notes	52

Message du président

Le conseil d'administration de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) a le plaisir de présenter le *Rapport sur les résultats provinciaux du Test provincial de compétences linguistiques, octobre 2003*.

Le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) donne des renseignements fiables et de qualité supérieure indiquant dans quelle mesure les élèves du secondaire répondent aux attentes et contenus d'apprentissage du curriculum. Il permet aussi d'orienter la discussion sur l'amélioration. Les renseignements de l'OQRE sur le rendement favorisent le dialogue entre les éducatrices et éducateurs, les conseils d'école, les parents et les élèves alors qu'ils travaillent ensemble à établir des objectifs et à identifier des stratégies pour aider les élèves ontariens à réussir à l'école et dans la vie.

Ce rapport présente des données sur les élèves admissibles pour la première fois ainsi que sur les élèves admissibles antérieurement. Il comprend des échantillons des tâches en lecture et en écriture et les réponses qu'on attend des élèves. Ces échantillons montrent comment le TPCL reflète *Le curriculum de l'Ontario* au palier secondaire.

Le rapport comprend plusieurs recommandations, dont des stratégies pour améliorer la littératie en français, des façons d'utiliser les renseignements fournis dans le rapport, et une approche du renforcement des capacités et de l'expertise ainsi que du repérage des élèves qui ont besoin de s'améliorer.

L'OQRE s'est engagé à fournir des renseignements aux écoles, aux conseils d'école et aux conseils scolaires pour contribuer à leur travail d'amélioration, afin d'offrir à tous les élèves de l'Ontario une éducation de qualité supérieure. Nous espérons que ce rapport vous apportera des renseignements instructifs et utiles.

Jerry G. Ponikvar

Membres du conseil d'administration de l'OQRE

Jerry G. Ponikvar
Président du conseil d'administration

Bette M. Stephenson
Vice-présidente

Membres

Martin Cugelman

Nancy A. Elgie

Dominic Giroux

John Martel

Beverley J. Oda

Krystyna Rudko

Doretta Wilson

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

Travaillons ensemble à l'amélioration de l'apprentissage des élèves

« Les évaluations jouent un rôle important en éducation parce qu'elles donnent aux élèves, aux familles, aux éducatrices et éducateurs, ainsi qu'aux personnes qui élaborent les politiques, les renseignements nécessaires au sujet des forces et des faiblesses des élèves. Tout le monde devrait utiliser ces renseignements pour appuyer les forces des élèves et mettre au point des stratégies qui amélioreront l'apprentissage des élèves. »

*Linda Henshaw, école secondaire John Fraser,
Peel District School Board*

Mandat

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) a pour mission de travailler avec la collectivité éducative et de renforcer la qualité et la responsabilité du système éducatif de l'Ontario. Dans ce but, l'OQRE administre des évaluations qui fournissent des renseignements objectifs, fiables et pertinents sur le rendement des élèves, et diffuse au public, en temps opportun, ces renseignements et des recommandations qui visent l'amélioration du système.

À propos de l'OQRE

L'OQRE est un organisme indépendant créé par le gouvernement de l'Ontario, qui a pour objectif d'évaluer et de produire des rapports sur la qualité et l'efficacité de l'éducation aux paliers élémentaire et secondaire de la province et de faire des recommandations à l'intention des conseils scolaires, en vue de l'amélioration.

Dans le cadre de son mandat qui consiste à améliorer la qualité de l'éducation en Ontario, l'OQRE élabore et administre plusieurs évaluations à l'échelle de la province. Les résultats de ces évaluations fournissent des données sur le rendement de l'élève au niveau individuel, de l'école, du conseil scolaire et de la province. En collaboration avec la collectivité éducative de l'Ontario, l'OQRE fournit aux parents, aux élèves, aux éducatrices et éducateurs ainsi qu'aux administratrices et administrateurs des renseignements sur le système éducatif de notre province. On remet aux parents et aux élèves un Rapport individuel de l'élève qui les informe sur le rendement de l'élève au test. Les écoles et les conseils scolaires produisent leurs propres rapports de données de l'OQRE qu'ils donnent aux parents et aux membres de leur collectivité. L'OQRE affiche les résultats des écoles, des conseils scolaires et de la province dans son site Web (www.oqre.on.ca) à l'intention du public.

Valeurs

- L'OQRE attache une importance primordiale au bien-être des apprenantes et apprenants et ce, avant tout autre intérêt.
- L'OQRE n'attache de l'importance qu'aux données susceptibles d'engendrer des améliorations et des changements constructifs.
- L'OQRE attache de l'importance à l'engagement et aux compétences des éducatrices et éducateurs de l'Ontario et veille à les impliquer dans toutes ses activités.

- L'OQRE attache de l'importance à la prestation de ses programmes et services en assurant la même qualité en français et en anglais.

Activités

- L'OQRE élabore et met en œuvre un programme complet d'évaluations des élèves dans le contexte des paramètres établis par le gouvernement.
- L'OQRE produit des rapports, à l'intention de la ou du ministre, du public et de la collectivité éducative, portant sur des questions d'évaluation et d'éducation, et fait des recommandations visant l'amélioration.
- L'OQRE fait la promotion de recherches en matière de pratiques exemplaires en évaluation et en responsabilité.
- L'OQRE coordonne la participation de l'Ontario aux évaluations nationales et internationales.

Programmes

- Les Tests en lecture, écriture et mathématiques, 3^e année et 6^e année, sont fondés sur les attentes et contenus d'apprentissage prescrits dans *Le curriculum de l'Ontario, de la 1^{re} à la 8^e année*.
- Le Test de mathématiques, 9^e année, évalue les connaissances et les habiletés des élèves inscrits à des cours appliqués et théoriques de 9^e année, en se fondant sur les attentes et contenus d'apprentissage correspondants prescrits dans *Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Mathématiques*.
- Le TPCL évalue les habiletés essentielles en lecture et en écriture dans toutes les matières incluses dans *Le curriculum de l'Ontario* jusqu'à la fin de la 9^e année.
- La planification de l'amélioration met en évidence les résultats des élèves en renforçant la capacité des écoles et des conseils scolaires de district de concevoir et de gérer les changements.
- Le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) est un programme national qui évalue des échantillons d'élèves de 13 ans et de 16 ans.
- Les Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS) impliquent des élèves de 4^e année et de 8^e année d'un échantillon d'écoles.
- Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) évalue le rendement en mathématiques, en sciences et en lecture d'élèves de 15 ans d'un échantillon d'écoles.
- Le Programme d'indicateurs de la qualité en éducation (PIQÉ) procure un cadre de mesures contextuelles que les éducatrices, éducateurs, administratrices et administrateurs utilisent pour interpréter les données sur le rendement de leurs élèves. Ces mesures identifient des caractéristiques uniques de l'école et de la collectivité et aident les conseils scolaires et les écoles à utiliser les données de l'OQRE pour la planification de l'amélioration.
- Le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS) évalue les habiletés en lecture des élèves de 4^e année d'un échantillon d'écoles.



Contexte

Test provincial de compétences linguistiques

Le TPCL, qui a été annoncé par le ministère de l'Éducation en 1998, est une condition d'obtention du diplôme et il est administré par l'OQRE. Le TPCL évalue les compétences en lecture et en écriture que les élèves sont censés avoir acquises dans toutes les matières à la fin de la 9^e année, tel qu'indiqué dans *Le curriculum de l'Ontario*. La première administration du test comme condition d'obtention du diplôme a eu lieu en février 2002. Le TPCL d'octobre 2003 a été administré dans tout l'Ontario en deux périodes de 2,5 heures (y compris les pauses et la lecture des directives), une le matin du 22 octobre et une le matin du 23 octobre.

Le présent rapport décrit les résultats sur le rendement des élèves lors de l'administration du TPCL d'octobre 2003.

Pour répondre aux exigences du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO), les élèves doivent réussir la composante lecture et la composante écriture du TPCL ou réussir le Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO). Les élèves qui ne réussissent pas une ou les deux composantes du TPCL peuvent refaire cette ou ces composantes lors de la prochaine administration provinciale du test. Les élèves qui étaient admissibles pour faire le test deux fois et qui ne l'ont pas réussi au moins une fois peuvent suivre le CCLESO qui est offert en 12^e année. La réussite de ce cours permet de satisfaire à l'exigence d'obtention du diplôme.

Les directions d'école ont indiqué avoir mis en œuvre une grande variété de stratégies pour améliorer la littératie parmi les élèves et pour adopter une attitude positive envers le test. Ces stratégies comprenaient la création de comités de littératie, l'encouragement de tout le personnel enseignant à assumer la responsabilité de la littératie, des assemblées, du tutorat, des réunions en petits groupes avec les élèves, des communications avec les parents et la possibilité pour les élèves de s'exercer à montrer les habiletés évaluées par le TPCL.

Conception et élaboration du TPCL

Les agentes et agents d'éducation de l'OQRE travaillent en consultation avec les éducatrices et éducateurs de la province sur tous les aspects du test : conception, élaboration, équité, mise à l'essai, administration, notation et production de rapports. Le TPCL est élaboré conformément au document *Principles for Fair Student Assessment for Education in Canada* (1993), rédigé par plusieurs associations et établissements d'enseignement nationaux et auquel adhère la majeure partie de la collectivité éducative du Canada.

« On se sert du TPCL comme point de départ pour parler de littératie, pour élaborer des pratiques qui sauront améliorer le rendement de nos élèves en lecture et en écriture et pour intégrer ces pratiques à nos programmes quotidiens. »

– André Paradis,
directeur, école
secondaire catholique
Garneau (Ottawa)

Des versions parallèles du TPCL sont élaborées pour les écoles de langue française et de langue anglaise. Bien que les questions des tests soient différentes, le contenu des versions de langue française et de langue anglaise est globalement comparable. Les deux versions comprennent le même nombre et le même type de tâches de lecture et d'écriture mais tiennent compte des différences qui existent dans les programmes-cadres de langue française et de langue anglaise.

Établissement des normes du TPCL

Les normes du TPCL décrivent le rendement acceptable minimum de l'élève.

Les normes du TPCL décrivent le rendement acceptable minimum de l'élève. Elles décrivent le rendement de l'élève en lecture et en écriture qui répond aux critères de réussite ou qui les dépasse (rendement suffisant) et celui qui ne répond pas aux critères de réussite (rendement insuffisant).

Les normes du TPCL ont été établies en trois étapes, en consultation avec la collectivité éducative et le public. Pour commencer, l'OQRE a administré un test préliminaire aux élèves. Des éducatrices et éducateurs ont fait la notation de ce test à l'aide des mêmes processus que ceux utilisés pour noter le test véritable. Ensuite, un comité composé d'éducatrices et éducateurs, d'expertes et experts de plusieurs universités canadiennes et de membres du public (y compris des gens d'affaires), a évalué les travaux d'élèves. L'OQRE et d'autres personnes expertes en évaluation ont offert aux membres de ce comité une formation sur les exigences du curriculum et la façon dont elles se rapportent au test. Puis les membres du comité ont examiné les travaux des élèves pour le test préliminaire et, sans connaître les notes des éducatrices et éducateurs, les ont classés dans les catégories de rendement acceptable et inacceptable. Enfin, un examen scrupuleux des travaux des élèves a permis d'établir la note de passage qui distinguait le mieux un rendement suffisant d'un rendement insuffisant. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le document « Processus pour l'établissement de normes » dans le site Web de l'OQRE.

Procédures assurant l'équité

L'équité du contenu du test et des conditions sous lesquelles le test est administré assure des circonstances comparables aux élèves pour montrer les habiletés qui sont évaluées par le test.

L'OQRE a mis en œuvre des procédés qui lui permettent de s'assurer que le test est administré de manière uniforme, afin qu'il soit équitable pour tous les élèves. Les élèves doivent travailler individuellement dans un environnement calme, supervisés par des enseignantes et enseignants. Le personnel enseignant doit suivre un plan de travail détaillé afin de s'assurer que les mêmes directives sont données aux élèves de toute la province. Les conditions d'administration du test comprennent une période de temps limité pour faire le test. Les élèves travaillent sur un cahier à la fois, dans un ordre préétabli, et ils doivent sceller chaque cahier lorsqu'ils l'ont terminé.



Les élèves ayant des besoins particuliers ont bénéficié d'adaptations, conformément à la Note Politique/Programmes n° 127 du ministère de l'Éducation. Les élèves inscrits à un programme d'actualisation linguistique en français (ALF) ou de perfectionnement du français (PDF) ont bénéficié de dispositions particulières telles que décrites dans le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* de l'OQRE.

Chaque école a reçu un cédérom de formation en français ou en anglais pour former le personnel enseignant à l'administration du test. Des ressources additionnelles telles que des directives et des guides étaient fournies afin de s'assurer que les mêmes procédures administratives et d'adaptations étaient suivies pour l'ensemble des élèves de la province. Ces procédures se basent sur le document *Principles for Fair Student Assessment practices for Education in Canada (1993)*.

L'équité du contenu du test et des conditions sous lesquelles le test est administré assure des circonstances comparables aux élèves pour montrer les habiletés qui sont évaluées par le test.

Contrôle de la qualité

Durant l'administration du TPCL, les vérificatrices et vérificateurs du contrôle de la qualité ont visité des écoles de langue française, publiques et catholiques, choisies de façon aléatoire dans toutes les régions de la province. Ces vérificatrices et vérificateurs ont examiné si les procédures de sécurité au sujet du matériel d'évaluation ont été observées avant, pendant et après l'administration, afin de déterminer si le test a été administré de façon équitable. Pour le TPCL d'octobre 2003, ces personnes ont confirmé que toutes les écoles avaient placé le matériel dans un endroit sécuritaire, tel que le coffre-fort de l'école et le bureau de la personne à la direction, et que les trousse de matériel à l'intention de l'élève n'avaient pas été ouvertes avant le début du test.

Notation

Avant la notation du TPCL, les cahiers d'élève ont tous été mélangés afin qu'ils soient distribués au hasard aux correctrices et correcteurs. De plus, tous les cahiers d'élève ont été notés de façon anonyme, pour éviter que les noms ou toute autre information sur le travail de l'élève ne permettent à une correctrice ou un correcteur d'identifier un élève, une école ou un conseil scolaire.

Tout au long de la notation du TPCL, l'OQRE a établi un nombre d'étapes afin d'assurer que les cahiers d'élève sont notés de façon uniforme. Ces étapes comprenaient une formation, une activité diagnostique de formation, la notation des cahiers en groupe et une double notation des travaux dont la note était près du seuil de réussite. Chacune de ces étapes est décrite dans le « Sommaire des mesures de contrôle de la qualité et des processus de fiabilité et de validité » disponible dans le site Web de l'OQRE.

Pour le TPCL d'octobre 2003, 98 % des correctrices et correcteurs étaient satisfaits de la formation qu'ils ont reçue pour les préparer à noter le travail des élèves avec précision et efficacité.

Pour le TPCL d'octobre 2003, l'ensemble des correctrices et correcteurs (98 %) étaient satisfaits de la formation qu'ils ont reçue pour les préparer à noter le travail des élèves avec précision et efficacité.

Une explication des termes et des catégories se trouve à la fin de ce rapport.

Des renseignements supplémentaires au sujet du TPCL, tels que la préparation au test, les questions relatives à l'administration, sont disponibles dans le site Web de l'OQRE.



Élèves admissibles pour la première fois

Coup d'œil sur les résultats

Dans les tableaux et les graphiques ci-dessous se trouvent les résultats généraux et la comparaison des données d'une année à l'autre pour les élèves de langue française qui ont fait le TPCL dans les écoles financées par les deniers publics.

Comparaison des données d'une année à l'autre

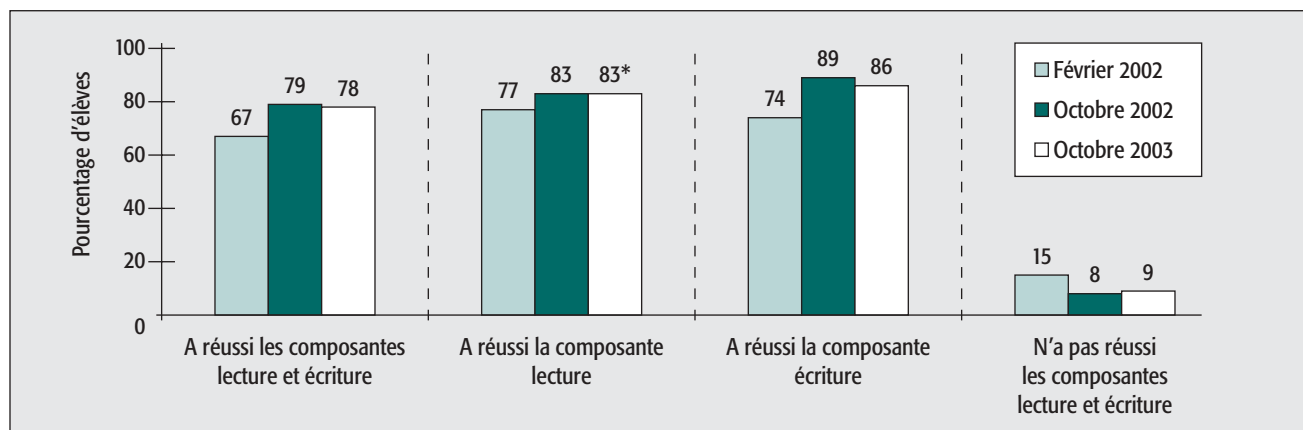
Méthode 1¹ (inclut tous les élèves de la cohorte)

	Février 2002		Octobre 2002		Octobre 2003	
	<i>n</i>	% ²	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Élèves ayant réussi les composantes lecture et écriture	3 310	64 %	3 917	76 %	3 904	75 %
Élèves ayant réussi seulement la composante lecture	482	9 %	195	4 %	282	5 %
Élèves ayant réussi seulement la composante écriture	357	7 %	477	9 %	401	8 %
Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture	755	15 %	376	7 %	443	8 %
Absences d'un ou des deux jours	155	3 %	76	1 %	87	2 %
Reports	115	2 %	82	2 %	105	2 %
Nombre total d'élèves	5 174		5 123		5 222	
Exemptions	38		75		105	

Méthode 2³ (inclut seulement les élèves de la cohorte ayant participé au TPCL)

	Février 2002		Octobre 2002		Octobre 2003	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Élèves ayant réussi les composantes lecture et écriture	3 310	67 %	3 917	79 %	3 904	78 %
Élèves ayant réussi seulement la composante lecture	482	10 %	195	4 %	282	6 %
Élèves ayant réussi seulement la composante écriture	357	7 %	477	10 %	401	8 %
Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture	755	15 %	376	8 %	443	9 %
Nombre d'élèves ayant participé pleinement	4 904	95 %	4 965	97 %	5 030	96 %

Comparaison sur trois années (méthode 2)



* La différence de 1 % entre ce pourcentage et les pourcentages combinés des élèves ayant réussi seulement la composante écriture (du tableau précédent) et des élèves ayant réussi les deux composantes lecture et écriture est attribuable aux effets du double arrondissement joints à l'addition des pourcentages.

Le graphique ci-dessus indique le pourcentage des élèves qui ont réussi les composantes lecture et écriture, le pourcentage total de ceux qui ont réussi la composante lecture, le pourcentage total de ceux qui ont réussi la composante écriture, et le pourcentage total de ceux qui n'ont pas réussi les composantes lecture et écriture.

Observations :

- Le pourcentage d'élèves ayant réussi les deux composantes a légèrement diminué entre 2002 et 2003 (passant de 79 % à 78 %).
- Le pourcentage d'élèves ayant réussi la composante lecture est le même que celui de l'administration d'octobre 2002.
- Le pourcentage d'élèves ayant réussi la composante écriture a baissé de 3 % par rapport à l'administration d'octobre 2002.



Participation au TPCL d'octobre 2003

Les élèves admissibles pour la première fois⁴ qui ont participé au TPCL d'octobre 2003 sont des élèves qui ont commencé la 9^e année en septembre 2002 et qui visaient l'obtention du DESO. Le tableau ci-dessous fait état du nombre d'élèves qui ont participé au test, selon le type de cours, le sexe et le statut de l'élève.

	Population	Pourcentage d'absences d'un ou des deux jours	Pourcentage de reports	Pourcentage d'élèves qui ont participé pleinement
Tous les élèves	5 222	2 %	2 %	96 %
Type de cours				
Cours théoriques	3 278	<1 %	<1 %	99 %
Cours appliqués	1 760	3 %	3 %	94 %
Cours élaborés à l'échelon local	38	5 %	11 %	84 %
Sexe				
Filles	2 687	1 %	1 %	98 %
Garçons	2 500	2 %	3 %	95 %
Statut de l'élève				
ALF/PDF	26	0 %	0 %	100 %
Besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	720	3 %	6 %	91 %

Observations :

- Un pourcentage plus élevé de garçons que de filles ont été absents ou ont bénéficié d'un report.
- Le taux de participation des élèves des cours théoriques est supérieur au taux général de participation; celui des élèves des cours appliqués est inférieur au taux général de participation et à celui des élèves des cours théoriques.

Profil des élèves qui ont fait le TPCL

Type de cours ⁵							
Théorique		Appliqué		Élaboré à l'échelon local		Aucune réponse	
Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
3 256	65 %	1 656	33 %	32	1 %	86	2 %

Sexe ⁶	Nombre	Pourcentage
Filles	2 620	52 %
Garçons	2 385	47 %
Aucune réponse	25	<1 %

Élèves inscrits à des programmes d'ALF/de PDF ⁷	Nombre	Pourcentage
Élèves d'ALF/de PDF	26	1 %

Langue parlée à la maison ⁸	Nombre	Pourcentage
Seulement ou surtout le français	1 412	28 %
Aussi souvent le français qu'une autre langue	1 830	36 %
Seulement ou surtout une autre langue que le français	1 450	29 %

Langue maternelle ⁹	Nombre	Pourcentage
La première langue apprise à la maison est une autre langue que le français	1 835	37 %

Élèves ayant des besoins particuliers ¹⁰	Nombre	Pourcentage
Élèves qui ont été formellement identifiés par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) comme ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	410	8 %
Élèves ayant un plan d'enseignement individualisé (PEI) (excluant les élèves surdoués)	655	13 %

Observations :

- À peu près les deux tiers des élèves ayant participé au test sont des élèves des cours théoriques.
- Alors que les élèves des programmes d'ALF/de PDF ne représentent que 1 % des élèves ayant participé au test, 28 % parle seulement ou surtout une autre langue que le français à la maison. Pour plus du tiers des élèves, la première langue apprise à la maison est une autre langue que le français.



Résultats selon les caractéristiques des élèves (méthode 2)

Les tableaux qui suivent présentent les résultats du rendement selon le type de cours (théorique, appliqué, élaboré à l'échelon local), le sexe, ainsi que les résultats des élèves inscrits à un programme d'ALF/de PDF et des élèves ayant des besoins particuliers.

Les pourcentages ci-dessous sont calculés selon la méthode 2.

Résultats selon les types de cours

	Élèves ayant réussi le TPCL		Élèves ayant réussi seulement la composante lecture		Élèves ayant réussi seulement la composante écriture		Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Cours théoriques <i>n</i> = 3 256	3 006	92 %	101	3 %	102	3 %	47	1 %
Cours appliqués <i>n</i> = 1 656	840	51 %	169	10 %	294	18 %	353	21 %
Cours élaborés à l'échelon local <i>n</i> = 32	—	—	—	—	—	—	25	78 %

Puisqu'il n'y a pas suffisamment d'élèves pour éviter la divulgation de renseignements personnels relatifs aux résultats individuels, certaines données de ce tableau ne sont pas fournies.

Observations :

- Le rendement des élèves varie de façon notable selon le type de cours auquel ils sont inscrits.
- Les élèves inscrits aux cours théoriques réussissent davantage le test que les élèves inscrits aux cours appliqués.
- Les élèves des cours théoriques réussissent aussi bien en lecture qu'en écriture; les élèves des cours appliqués réussissent mieux en écriture.
- Des élèves inscrits aux cours théoriques, 95 % ont réussi la composante lecture et 95 % ont réussi la composante écriture.
- Des élèves inscrits aux cours appliqués, 61 % ont réussi la composante lecture et 68 %¹¹ ont réussi la composante écriture.

Résultats selon le sexe

	Élèves ayant réussi le TPCL		Élèves ayant réussi seulement la composante lecture		Élèves ayant réussi seulement la composante écriture		Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Élèves ayant participé au test <i>n</i> = 5 030	3 904	78 %	282	6 %	401	8 %	443	9 %
Filles <i>n</i> = 2 620	2 169	83 %	104	4 %	195	7 %	152	6 %
Garçons <i>n</i> = 2 385	1 717	72 %	178	7 %	202	8 %	288	12 %

Observations :

- Le pourcentage de garçons qui n'ont pas réussi les deux composantes du TPCL est le double de celui des filles.
- 87 % des filles et 79 % des garçons ont réussi la composante lecture.
- 90 % des filles et 80 % des garçons ont réussi la composante écriture.

Résultats selon les programmes d'ALF/de PDF

Élèves des programmes d'ALF/de PDF ayant participé au test

	Élèves ayant réussi le TPCL		Élèves ayant réussi seulement la composante lecture		Élèves ayant réussi seulement la composante écriture		Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
ALF/PDF <i>n</i> = 26	16	62 %	–	–	–	–	6	23 %

Puisqu'il n'y a pas suffisamment d'élèves pour éviter la divulgation de renseignements personnels relatifs aux résultats individuels, certaines données de ce tableau ne sont pas fournies.

Observation :

- Près des deux tiers (62 %) des élèves inscrits aux programmes d'ALF ou de PDF qui ont participé au TPCL ont réussi le test.

Élèves des programmes d'ALF/de PDF ayant bénéficié de dispositions particulières

	Nombre	Pourcentage
Élèves des programmes d'ALF/de PDF ayant bénéficié de dispositions particulières	8	31 %

Observation :

- Sur les 26 élèves des programmes d'ALF/de PDF ayant participé au TPCL, huit ont bénéficié de dispositions particulières.



Nombre et pourcentage d'élèves inscrits aux programmes d'ALF/de PDF bénéficiant de chaque type de disposition particulière

	Lieu du test	Temps	
		Temps supplémentaire	Pauses surveillées à intervalles réguliers
$n = 8$	0	8 (100 %)	0

Observation :

- Les huit élèves inscrits aux programmes d'ALF ou de PDF qui ont bénéficié de dispositions particulières ont bénéficié d'une seule disposition particulière, soit le temps supplémentaire.

Résultats des élèves inscrits aux programmes d'ALF/de PDF bénéficiant de dispositions particulières

	Élèves ayant réussi le TPCL		Élèves ayant réussi seulement la composante lecture		Élèves ayant réussi seulement la composante écriture		Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Élèves d'ALF/de PDF bénéficiant de dispositions particulières $n = 8$	—	—	—	—	—	—	—	—
Tous les autres élèves d'ALF/de PDF $n = 18$	12	67 %	—	—	—	—	—	—

Puisqu'il n'y a pas suffisamment d'élèves pour éviter la divulgation de renseignements personnels relatifs aux résultats individuels, la plupart des données de ce tableau ne sont pas fournies.

Résultats des élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)

Élèves ayant des besoins particuliers qui ont participé au test

	Élèves ayant réussi le TPCL		Élèves ayant réussi seulement la composante lecture		Élèves ayant réussi seulement la composante écriture		Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Besoins particuliers $n = 655$	302	46 %	62	9 %	112	17 %	179	27 %

Observation :

- 56 %¹² des élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) ont réussi la composante lecture et 63 % ont réussi la composante écriture.

Élèves ayant des besoins particuliers qui ont bénéficié d'adaptations

	Nombre	Pourcentage
Élèves ayant des besoins particuliers qui ont bénéficié d'adaptations	588	90 %

Nombre et pourcentage d'élèves ayant des besoins particuliers qui ont bénéficié de chaque type d'adaptation

	Lieu du test	Temps alloué	Présentation du test	Présentation des réponses	Autres adaptations
<i>n</i> = 588	458 (78 %)	571 (97 %)	164 (28 %)	88 (15 %)	0 (0 %)

Observations :

- Les élèves ayant des besoins particuliers ont souvent besoin de deux types ou plus d'adaptations. Par exemple, les élèves qui sont aveugles peuvent avoir besoin d'une version du test en braille ou d'une version du test imprimée en gros caractères, d'une transcription mot pour mot des réponses, de pauses et d'un local séparé. C'est pour cette raison que le nombre total des adaptations fournies dépasse le nombre total des élèves qui ont bénéficié d'adaptations.
- La majorité des élèves a bénéficié de deux à trois adaptations.
- La plupart des adaptations fournies étaient des modifications relatives au lieu du test et au temps alloué.

Résultats des élèves ayant des besoins particuliers qui ont bénéficié d'adaptations

		Élèves ayant réussi le TPCL		Élèves ayant réussi seulement la composante lecture		Élèves ayant réussi seulement la composante écriture		Élèves n'ayant pas réussi les composantes lecture et écriture	
		<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Besoins particuliers	Bénéficiaire d'adaptations – PEI seulement <i>n</i> = 207	121	58 %	20	10 %	23	11 %	43	21 %
	Bénéficiaire d'adaptations – PEI et CIPR <i>n</i> = 381	142	37 %	39	10 %	80	21 %	120	31 %

Observations :

- Les élèves ayant seulement un PEI réussissent mieux que les élèves ayant un PEI et ayant été identifiés par un CIPR.
- Les élèves ayant seulement un PEI réussissent à peu près aussi bien en lecture qu'en écriture alors que les élèves ayant un PEI et ayant été identifiés par un CIPR réussissent davantage en écriture qu'en lecture.
- Parmi les élèves ayant un PEI et bénéficiant d'adaptations, 68 % ont réussi la composante lecture et 70 %¹³ ont réussi la composante écriture.
- Parmi les élèves ayant un PEI et ayant été identifiés par un CIPR qui ont bénéficié d'adaptations, 48 %¹⁴ ont réussi la composante lecture et 58 % ont réussi la composante écriture.



Résultats détaillés de la composante lecture par habileté et par type de texte

Le tableau ci-dessous fournit les scores moyens des élèves pour chaque habileté en lecture et pour chaque type de texte de lecture. Les résultats des élèves qui ont réussi la composante lecture et de ceux qui ne l'ont pas réussie sont indiqués séparément. Les moyennes sont calculées comme scores moyens et on a aussi indiqué l'équivalent en pourcentage.

	Scores moyens des élèves qui ont réussi la composante lecture <i>n</i> = 4 186	Scores moyens des élèves qui n'ont pas réussi la composante lecture <i>n</i> = 844
Habiletés en lecture		
Comprendre les idées et les renseignements directement énoncés	48/60 (ou 80 %)*	32/60 (ou 53 %)
Comprendre les idées et les renseignements indirectement énoncés	69/90 (ou 77 %)	44/90 (ou 49 %)
Établir des liens entre les expériences personnelles et les idées et les renseignements figurant dans les textes	34/50 (ou 68 %)	23/50 (ou 46 %)
Types de textes de lecture		
Texte informatif (p. ex., articles, textes d'opinion)	70/90 (ou 78 %)	47/90 (ou 52 %)
Texte courant avec éléments graphiques (p. ex., tableaux, horaires, directives)	38/50 (ou 76 %)	25/50 (ou 50 %)
Texte narratif (p. ex., récits, dialogues)	43/60 (ou 72 %)	28/60 (ou 47 %)

* Le score moyen des élèves qui ont réussi la composante lecture était de 48 sur 60 ou de 80 % pour cette habileté en lecture.

Observations en lecture :

- Les élèves qui ont réussi la composante lecture et ceux qui ne l'ont pas réussie ont un score moyen plus élevé (80 % et 53 %) à l'habileté en lecture qui consiste à comprendre les idées et les renseignements directement énoncés.
- Les élèves qui ont réussi la composante lecture et ceux qui ne l'ont pas réussie ont le score moyen le plus faible (72 % et 47 %) pour la lecture des textes narratifs.
- Pour toutes les habiletés en lecture et tous les types de texte de lecture, la différence entre le score moyen des élèves qui ont réussi la composante lecture et le score moyen des élèves qui ne l'ont pas réussie est autour de 25 %.

Résultats détaillés de la composante écriture par tâche d'écriture

Les quatre tableaux ci-dessous présentent la répartition du rendement des élèves pour chacune des quatre tâches d'écriture. Les résultats des élèves qui ont réussi la composante écriture et de ceux qui ne l'ont pas réussie sont indiqués séparément.

Résumé	Élèves qui ont réussi la composante écriture <i>n</i> = 4 305	Élèves qui n'ont pas réussi la composante écriture <i>n</i> = 725
• reprend fidèlement l'idée principale et au moins deux idées secondaires du texte original, de façon structurée	75 %	20 %
• reprend seulement deux idées* du texte original mais la structure manque de rigueur	22 %	48 %
• reprend seulement une idée* du texte original et/ou les erreurs nuisent à la clarté de la communication	1 %	3 %
• Blanc ou illisible	2 %	27 %
• Contenu non pertinent ou hors tâche : pas un résumé	<1 %	2 %

* Inclut ou non l'idée principale.

Texte d'opinion en quelques paragraphes	Élèves qui ont réussi la composante écriture <i>n</i> = 4 305	Élèves qui n'ont pas réussi la composante écriture <i>n</i> = 725
• exprime une opinion claire appuyée sur des idées secondaires suffisantes, structurée de façon cohérente	89 %	31 %
• exprime une opinion imprécise appuyée sur des idées secondaires insuffisantes, et/ou la structure manque de rigueur	10 %	54 %
• exprime une opinion non appuyée et/ou les erreurs nuisent à la clarté de la communication	<1 %	4 %
• Blanc ou illisible	<1 %	5 %
• Contenu non pertinent, hors sujet ou hors tâche : n'exprime pas une opinion	<1 %	4 %



Nouvelle journalistique	Élèves qui ont réussi la composante écriture <i>n</i> = 4 305	Élèves qui n'ont pas réussi la composante écriture <i>n</i> = 725
• présente des faits et des renseignements suffisants structurés selon une nouvelle journalistique	90 %	24 %
• présente des faits et des renseignements insuffisants structurés en partie selon une nouvelle journalistique	5 %	21 %
• présente des faits et des renseignements non reliés, structurés en partie selon une nouvelle journalistique et/ou les erreurs nuisent à la clarté de la compréhension	<1 %	3 %
• Blanc ou illisible	<1 %	10 %
• Contenu non pertinent, hors sujet ou hors tâche : pas une nouvelle journalistique	5 %	42 %

Texte informatif	Élèves qui ont réussi la composante écriture <i>n</i> = 4 305	Élèves qui n'ont pas réussi la composante écriture <i>n</i> = 725
• texte structuré de façon cohérente contenant au moins quatre données de la liste utilisées comme idées secondaires reliées à l'idée principale	75 %	22 %
• contient des erreurs et un manque de rigueur dans la structure du texte et moins de quatre données reliées à l'idée principale	23 %	49 %
• aucune idée principale et/ou les erreurs nuisent à la clarté de la communication	2 %	12 %
• Blanc ou illisible	<1 %	11 %
• Contenu non pertinent, hors sujet ou hors tâche : pas un texte informatif	<1 %	5 %

Observations en écriture :

- Les élèves ont atteint différents niveaux de rendement parmi les quatre tâches d'écriture. La nouvelle journalistique et le texte d'opinion sont les tâches les mieux réussies.
- Lors de la notation du résumé, 27 % des élèves qui n'ont pas réussi la composante écriture ont obtenu la mention « blanc ou illisible ». Pour ces élèves, ce pourcentage est de 5 % pour le texte d'opinion, de 10 % pour la nouvelle journalistique et de 11 % pour le texte informatif.
- Lors de la notation de la nouvelle journalistique, 42 % des élèves qui n'ont pas réussi la composante écriture ont obtenu la mention « contenu non pertinent », « hors sujet » ou « hors tâche ». Pour ces élèves, ce pourcentage est de 2 % pour le résumé, de 4 % pour le texte d'opinion et de 5 % pour le texte informatif.
- Pour les élèves qui ont réussi la composante écriture, c'est également lors de la notation de la nouvelle journalistique que le pourcentage d'élèves ayant obtenu la mention « contenu non pertinent », « hors sujet » ou « hors tâche » est le plus élevé, avec 5 % . Pour tous les autres types de textes, ce pourcentage est inférieur à 1 %.

Environnement scolaire des élèves

On a demandé à chaque élève de remplir un Questionnaire à l'intention de l'élève au moment du test. Le taux de réponse fût de 96 %.

Utilisation de l'ordinateur

Pourcentage d'élèves ayant indiqué :	Tous les élèves n = 5 009	Filles n = 2 630	Garçons n = 2 379
avoir un ordinateur à la maison.	96 %	97 %	96 %
utiliser un ordinateur à la maison pour faire les devoirs, presque tous les jours.	28 %	29 %	27 %

Lecture et écriture en dehors des heures de classe

Pourcentage d'élèves ayant indiqué :	Tous les élèves n = 5 009	Filles n = 2 630	Garçons n = 2 379
lire pendant plus de trois heures par semaine en français en dehors des heures de classe (sans compter les devoirs)	14 %	15 %	12 %
lire les types de textes indiqués ci-dessous en dehors des heures de classe :			
• livres documentaires (biographies)	14 %	14 %	15 %
• bandes dessinées	35 %	27 %	43 %
• site Web, courriers électroniques, clavardage	56 %	57 %	55 %
• lettres	32 %	42 %	21 %
• revues	46 %	52 %	39 %
• manuels, modes d'emploi	17 %	15 %	20 %
• journaux	33 %	29 %	37 %
• romans, ouvrages de fiction, nouvelles	44 %	56 %	32 %
• paroles de chansons, poésie	25 %	37 %	11 %
• lectures religieuses ou spirituelles	8 %	10 %	7 %



Pourcentage d'élèves ayant indiqué :	Tous les élèves n = 5 009	Filles n = 2 630	Garçons n = 2 379
écrire en français pendant plus de trois heures par semaine en dehors des heures de classe (sans compter les devoirs)	11 %	11 %	10 %
écrire les types de textes indiqués ci-dessous en dehors des heures de classe :			
• messages électroniques, forums de clavardage	60 %	62 %	57 %
• lettres, journaux, journal intime	30 %	42 %	16 %
• notes, directives, modes d'emploi	20 %	22 %	19 %
• paroles de chansons, poèmes	21 %	28 %	14 %
• histoires, ouvrages de fiction	12 %	12 %	11 %
• textes reliés au travail	32 %	34 %	31 %

Observations :

- Les habitudes des élèves sont similaires en ce qui concerne le temps consacré aux activités de lecture et d'écriture en dehors des heures de classe : 14 % des élèves qui ont répondu au questionnaire indiquent lire plus de trois heures par semaine en dehors des heures de classe et 11 % indiquent écrire plus de trois heures par semaine en dehors des heures de classe.
- Il n'y a pas de différence entre filles et garçons en ce qui concerne le temps consacré à l'écriture mais on observe une légère différence de 3 % pour le temps consacré à la lecture, le pourcentage de filles étant plus élevé que celui des garçons.
- L'ordinateur semble représenter l'instrument le plus utilisé par les filles et les garçons pour effectuer des activités de lecture et d'écriture en dehors des heures de classe.
- Les habitudes des filles et des garçons en lecture sont assez différentes : les différences entre filles et garçons sont plus prononcées pour certains types de textes. Davantage de filles que de garçons indiquent lire des romans, des ouvrages de fiction, des nouvelles, des revues, des paroles de chanson, de la poésie et des lettres. Davantage de garçons que de filles indiquent lire des journaux et des bandes dessinées.
- Pour tous les types de textes d'écriture, le pourcentage de filles est plus élevé que celui des garçons. Les différences sont notables surtout pour la rédaction de lettres, de journaux, de journal intime, de paroles de chansons et de poèmes.

Observations générales (méthode 2)

- Le pourcentage d'élèves ayant réussi les deux composantes a légèrement diminué entre 2002 et 2003 (passant de 79 % à 78 %).
- Le pourcentage d'élèves ayant réussi la composante lecture est le même que celui de l'administration d'octobre 2002.
- Le pourcentage d'élèves ayant réussi la composante écriture a baissé de 3 % par rapport à l'administration d'octobre 2002.
- Les élèves inscrits aux cours théoriques continuent de montrer de meilleurs résultats que les élèves inscrits aux cours appliqués.
- Les élèves des cours appliqués, les élèves ayant des besoins particuliers et les élèves ayant des besoins particuliers qui ont bénéficié d'adaptations réussissent mieux en écriture qu'en lecture.
- Les filles ont de meilleurs résultats que les garçons. L'écart entre les deux groupes est de 8 % en lecture et de 10 % en écriture.
- Seulement 14 % des élèves indiquent lire plus de trois heures en dehors des heures de classe. En écriture, les résultats sont similaires, 11 % des élèves indiquent écrire plus de trois heures en dehors des heures de classe.
- Un très grand pourcentage d'élèves (96 %) indique avoir un ordinateur à la maison. Cependant, moins du tiers, soit 28 %, indique l'utiliser pour faire les devoirs presque tous les jours.
- L'ordinateur semble représenter l'instrument le plus utilisé des filles et des garçons pour effectuer des activités de lecture et d'écriture en dehors des heures de classe.



Élèves admissibles antérieurement

Coup d'œil sur les résultats

Les tableaux ci-dessous présentent les résultats généraux, la comparaison des données d'une année à l'autre et les résultats détaillés pour les élèves de langue française qui ont fait le TPCL dans les écoles financées par les deniers publics.

Comparaison des données d'une année à l'autre

Méthode 1 (inclut tous les élèves de la cohorte)

	Octobre 2002		Octobre 2003	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Élèves ayant réussi le TPCL	1 030	63 %	760	47 %
Élèves ayant fait le TPCL mais ne l'ayant pas réussi	534	33 %	671	42 %
Absences d'un ou des deux jours	51	3 %	96	6 %
Reports	16	<1 %	10	1 %
Planifient de satisfaire à l'exigence en suivant le CCLESO	s. o.	s. o.	76	5 %
Nombre total d'élèves	1 631		1 613	
Exemptions	18		6	

Méthode 2 (inclut seulement les élèves de la cohorte ayant participé au TPCL)

	Octobre 2002		Octobre 2003	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Élèves ayant réussi le TPCL	1 030	66 %	760	53 %
Élèves n'ayant pas réussi le TPCL	534	34 %	671	47 %
Élèves ayant participé pleinement	1 564	96 %	1 431	89 %

Observation :

- 5 % des élèves étaient admissibles au CCLESO, cours offert pour la première fois en septembre 2003.

Résultats détaillés

Méthode 1

	Octobre 2002		Octobre 2003	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Nombre d'élèves devant réussir les composantes lecture et écriture	898		737	
A réussi les composantes lecture et écriture	402	45 %	225	31 %
A réussi seulement la composante lecture	84	9 %	57	8 %
A réussi seulement la composante écriture	176	20 %	145	20 %
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	182	20 %	204	28 %
Absences d'un ou des deux jours	41	5 %	79	11 %
Reports	13	1 %	7	1 %
Planifie de satisfaire à l'exigence en suivant le CCLESO	s. o.	s. o.	20	3 %
Nombre d'élèves devant réussir seulement la composante lecture	318		593	
A réussi la composante lecture	252	79 %	343	58 %
N'a pas réussi la composante lecture	61	19 %	225	38 %
Absences d'un ou des deux jours	5	2 %	11	2 %
Reports	0	0 %	2	<1 %
Planifie de satisfaire à l'exigence en suivant le CCLESO	s. o.	s. o.	12	2 %
Nombre d'élèves devant réussir seulement la composante écriture	415		243	
A réussi la composante écriture	376	91 %	192	79 %
N'a pas réussi la composante écriture	31	7 %	40	16 %
Absences d'un ou des deux jours	5	1 %	6	2 %
Reports	3	<1 %	1	<1 %
Planifie de satisfaire à l'exigence en suivant le CCLESO	s. o.	s. o.	4	2 %
Composante(s) requise(s) pour réussir le test non indiquée(s)				
Planifie de satisfaire à l'exigence en suivant le CCLESO	s. o.		40	

Observations :

- Pour les élèves devant réussir les deux composantes du test, le taux d'absence est passé de 5 % à 11 % entre 2002 et 2003. Ce taux d'absence est à peu près cinq fois plus élevé que pour les élèves devant réussir une seule composante.
- Les pourcentages d'élèves inscrits au CCLESO sont équivalents chez les élèves devant réussir les deux composantes et chez ceux ne devant en réussir qu'une seule.



Méthode 2

	Octobre 2002		Octobre 2003	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Nombre d'élèves devant réussir les composantes lecture et écriture	844		631	
A réussi les composantes lecture et écriture	402	48 %	225	36 %
A réussi seulement la composante lecture	84	10 %	57	9 %
A réussi seulement la composante écriture	176	21 %	145	23 %
N'a pas réussi les composantes lecture et écriture	182	22 %	204	32 %
Nombre d'élèves devant réussir seulement la composante lecture	313		568	
A réussi la composante lecture	252	81 %	343	60 %
N'a pas réussi la composante lecture	61	19 %	225	40 %
Nombre d'élèves devant réussir seulement la composante écriture	407		232	
A réussi la composante écriture	376	92 %	192	83 %
N'a pas réussi la composante écriture	31	8 %	40	17 %

Observations :

- Parmi les élèves qui devaient réussir les deux composantes, davantage d'élèves ont réussi la composante écriture que la composante lecture.
- De façon générale, le taux de réussite est plus bas pour l'administration d'octobre 2003 que pour celle d'octobre 2002 :
 - Parmi les élèves qui devaient réussir les deux composantes :
 - 36 % ont réussi le test, ce qui représente une diminution de 12 % par rapport au test d'octobre 2002.
 - Parmi les élèves qui devaient réussir seulement la composante lecture :
 - 60 % ont réussi cette composante alors qu'ils étaient 81 % en octobre 2002.
 - Parmi les élèves qui devaient réussir seulement la composante écriture :
 - 83 % ont réussi cette composante alors qu'ils étaient 92 % en octobre 2002.

Participation au TPCL d'octobre 2003

Les élèves admissibles antérieurement¹⁵ sont ceux de la cohorte 1 (ceux qui ont commencé la 9^e année en septembre 2000 et tous les autres qui ont été placés dans cette cohorte) et ceux de la cohorte 2 (ceux qui ont commencé la 9^e année en septembre 2001 et tous les autres qui ont été placés dans cette cohorte). Les élèves de la cohorte 1 devaient faire le TPCL pour la première fois en février 2002. Les élèves de la cohorte 2 devaient faire le TPCL pour la première fois en octobre 2002. Les élèves admissibles antérieurement sont ceux qui ont bénéficié d'un report, qui étaient absents ou qui n'ont pas réussi le test la première fois. Les tableaux ci-dessous indiquent le nombre d'élèves admissibles antérieurement qui ont participé au test, selon le sexe et le statut de l'élève.

	Population	Pourcentage d'absences d'un ou des deux jours	Pourcentage de reports	Planifie de satisfaire à l'exigence en suivant le CCLESO	Pourcentage d'élèves qui ont participé pleinement
Tous les élèves admissibles antérieurement	1 613	6 %	1 %	5 %	89 %
Sexe					
Filles	644	5 %	<1 %	3 %	91 %
Garçons	955	6 %	1 %	6 %	87 %
Statut de l'élève					
ALF/PDF	3	0 %	0 %	0 %	100 %
Besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	495	6 %	1 %	2 %	91 %

Observation :

- Parmi les élèves admissibles antérieurement, il y a davantage de garçons que de filles, le nombre de garçons étant presque un tiers plus élevé que celui des filles.



Profil des élèves qui ont fait le TPCL

Sexe ¹⁶	Nombre	Pourcentage
Filles	586	41 %
Garçons	835	58 %
Aucune réponse	10	1 %

Élèves inscrits à des programmes d'ALF/de PDF ¹⁷	Nombre	Pourcentage
Élèves d'ALF/de PDF	3	<1 %

Langue parlée à la maison ¹⁸	Nombre	Pourcentage
Seulement ou surtout le français	295	21 %
Aussi souvent le français qu'une autre langue	562	40 %
Seulement ou surtout une autre langue que le français	443	31 %

Langue maternelle ¹⁹	Nombre	Pourcentage
La première langue apprise à la maison est une autre langue que le français	562	40 %

Élèves ayant des besoins particuliers ²⁰	Nombre	Pourcentage
Élèves qui ont été formellement identifiés par un CIPR comme ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)	296	21 %
Élèves ayant un PEI (excluant les élèves surdoués)	450	31 %

Observations :

- Seulement trois élèves admissibles antérieurement sont inscrits aux programmes d'ALF/de PDF alors que 21 % parle seulement ou surtout une autre langue que le français à la maison, et pour plus du tiers des élèves, la première langue apprise est une autre langue que le français.
- Le pourcentage d'élèves qui ont été formellement identifiés par un CIPR comme ayant des besoins particuliers est plus élevé (21 %) que pour les élèves admissibles pour la première fois (8 %).
- Le pourcentage d'élèves qui ont un PEI est plus élevé (31 %) que pour les élèves admissibles pour la première fois (13 %).

Résultats selon les caractéristiques des élèves (méthode 2)

Les tableaux ci-dessous présentent les résultats du rendement, incluant les résultats selon le sexe et le statut de l'élève (ALF/PDF et besoins particuliers) de la troisième administration du TPCL en octobre 2003.

Les pourcentages présentés pour les différentes caractéristiques des élèves dans les tableaux ci-dessous sont calculés selon la méthode 2.

Résultats selon le sexe

Résultats généraux

	Élèves ayant réussi le TPCL		Élèves ayant fait le TPCL mais ne l'ayant pas réussi	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Élèves admissibles antérieurement ayant participé au TPCL <i>n</i> = 1 431	760	53 %	671	47 %
Filles <i>n</i> = 586	333	57 %	253	43 %
Garçons <i>n</i> = 835	420	50 %	415	50 %



Résultats détaillés

	Élèves devant réussir les composantes lecture et écriture Tous les élèves : $n = 631$ Filles : $n = 261$ Garçons : $n = 366$								Élèves devant réussir seulement la composante lecture Tous les élèves : $n = 568$ Filles : $n = 260$ Garçons : $n = 303$				Élèves devant réussir seulement la composante écriture Tous les élèves : $n = 232$ Filles : $n = 65$ Garçons : $n = 166$			
	A réussi les composantes lecture et écriture		A réussi seulement la composante lecture		A réussi seulement la composante écriture		N'a pas réussi les composantes lecture et écriture		A réussi la composante lecture		N'a pas réussi la composante lecture		A réussi la composante écriture		N'a pas réussi la composante écriture	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Élèves admissibles antérieurement ayant participé au test $n = 1\,431$	225	36 %	57	9 %	145	23 %	204	32 %	343	60 %	225	40 %	192	83 %	40	17 %
Filles $n = 586$	108	41 %	17	7 %	67	26 %	69	26 %	168	65 %	92	35 %	57	88 %	8	12 %
Garçons $n = 835$	114	31 %	39	11 %	78	21 %	135	37 %	172	57 %	131	43 %	134	81 %	32	19 %

Observations :

- Que ce soit pour la composante lecture ou pour la composante écriture, le pourcentage de filles ayant réussi le test est plus élevé que celui des garçons.
- De façon générale et en particulier pour les filles et les garçons, un pourcentage plus élevé d'élèves a réussi la composante écriture que la composante lecture.

Résultats selon les programmes d'ALF/de PDF

Résultats généraux

	Élèves ayant réussi le TPCL		Élèves ayant fait le TPCL mais ne l'ayant pas réussi	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
ALF/PDF <i>n</i> = 3	—	—	—	—

Puisqu'il n'y a pas suffisamment d'élèves pour éviter la divulgation de renseignements personnels relatifs aux résultats individuels, les données de ce tableau ne sont pas fournies.

Élèves inscrits aux programmes d'ALF/de PDF bénéficiant de dispositions particulières

Puisqu'il n'y a aucun élève inscrit aux programmes d'ALF/de PDF qui a bénéficié de dispositions particulières, cette section n'est pas développée.

Nombre et pourcentage d'élèves inscrits aux programmes d'ALF/de PDF bénéficiant de chaque type de disposition particulière

Pour le test d'octobre 2003, aucun des trois élèves inscrits aux programmes d'ALF/de PDF n'a bénéficié d'adaptations.



Résultats des élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués)

Résultats généraux

	Élèves ayant réussi le TPCL		Élèves ayant fait le TPCL mais ne l'ayant pas réussi	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Besoins particuliers <i>n</i> = 450	179	40 %	271	60 %

Résultats détaillés

	Élèves devant réussir les composantes lecture et écriture <i>n</i> = 229								Élèves devant réussir seulement la composante lecture <i>n</i> = 172				Élèves devant réussir seulement la composante écriture <i>n</i> = 49			
	A réussi les composantes lecture et écriture		A réussi seulement la composante lecture		A réussi seulement la composante écriture		N'a pas réussi les composantes lecture et écriture		A réussi la composante lecture		N'a pas réussi la composante lecture		A réussi la composante écriture		N'a pas réussi la composante écriture	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Besoins particuliers <i>n</i> = 450	54	24 %	19	8 %	64	28 %	92	40 %	85	49 %	87	51 %	40	82 %	9	18 %

Observations :

- Près du quart des élèves ayant des besoins particuliers qui devaient réussir les deux composantes ont réussi le test.
- Le pourcentage d'élèves devant réussir seulement la composante écriture qui ont réussi le test est plus élevé que celui des élèves devant réussir seulement la composante lecture.

Élèves ayant des besoins particuliers qui ont bénéficié d'adaptations

	Nombre	Pourcentage
Élèves ayant des besoins particuliers qui ont bénéficié d'adaptations	391	87 %

Nombre et pourcentage d'élèves ayant des besoins particuliers qui ont bénéficié de chaque type d'adaptation

	Lieu du test	Temps alloué	Présentation du test	Présentation des réponses	Autres adaptations
<i>n</i> = 391	303 (77 %)	375 (96 %)	101 (26 %)	39 (10 %)	0 (0 %)

Observations :

- Les élèves ayant des besoins particuliers ont souvent besoin de deux types ou plus d'adaptations. Par exemple, les élèves qui sont aveugles peuvent avoir besoin d'une version du test en braille ou d'une version du test imprimée en gros caractères, d'une transcription mot pour mot des réponses, de pauses et d'un local séparé. C'est pour cette raison que le nombre total des adaptations fournies dépasse le nombre total des élèves qui ont bénéficié d'adaptations.
- La majorité des élèves a bénéficié de deux ou trois adaptations.
- La plupart des adaptations fournies étaient des modifications relatives au lieu du test et au temps alloué.



Résultats des élèves ayant des besoins particuliers qui ont bénéficié d'adaptations

Résultats généraux

		Élèves ayant réussi le TPCL		Élèves ayant fait le TPCL mais ne l'ayant pas réussi	
		<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Besoins particuliers	Bénéficiaire d'adaptations – PEI seulement <i>n</i> = 129	68	53 %	61	47 %
	Bénéficiaire d'adaptations – PEI et CIPR <i>n</i> = 262	88	34 %	174	66 %

Résultats détaillés

		Élèves devant réussir les composantes lecture et écriture PEI seulement : <i>n</i> = 47 PEI et CIPR : <i>n</i> = 143								Élèves devant réussir seulement la composante lecture PEI seulement : <i>n</i> = 66 PEI et CIPR : <i>n</i> = 91				Élèves devant réussir seulement la composante écriture PEI seulement : <i>n</i> = 16 PEI et CIPR : <i>n</i> = 28			
		A réussi les composantes lecture et écriture		A réussi seulement la composante lecture		A réussi seulement la composante écriture		N'a pas réussi les composantes lecture et écriture		A réussi la composante lecture		N'a pas réussi la composante lecture		A réussi la composante écriture		N'a pas réussi la composante écriture	
		<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Besoins particuliers	Bénéficiaire d'adaptations – PEI seulement <i>n</i> = 129	17	36 %	–	–	–	–	12	26 %	37	56 %	29	44 %	–	–	–	–
	Bénéficiaire d'adaptations – PEI et CIPR <i>n</i> = 262	26	18 %	14	10 %	35	24 %	68	48 %	40	44 %	51	56 %	22	79 %	6	21 %

Puisqu'il n'y a pas suffisamment d'élèves pour éviter la divulgation de renseignements personnels relatifs aux résultats individuels, certaines données de ce tableau ne sont pas fournies.

Observations :

- Les élèves bénéficiant d'adaptations, avec un PEI et ayant été identifiés par un CIPR, réussissent mieux la composante écriture que la composante lecture.
- Parmi les élèves devant réussir les deux composantes, le pourcentage d'élèves avec un PEI qui réussissent le test est deux fois plus élevé que celui des élèves avec un PEI ayant été identifiés par un CIPR.

Résultats détaillés de la composante lecture par habileté et par type de texte

Le tableau ci-dessous fournit les scores moyens des élèves pour chaque habileté en lecture et pour chaque type de texte de lecture. Les résultats des élèves qui ont réussi la composante lecture et de ceux qui ne l'ont pas réussie sont indiqués séparément. Les moyennes sont calculées comme scores moyens et on a aussi indiqué l'équivalent en pourcentage.

	Scores moyens des élèves qui ont réussi la composante lecture <i>n</i> = 625	Scores moyens des élèves qui n'ont pas réussi la composante lecture <i>n</i> = 574
Habiletés en lecture		
Comprendre les idées et les renseignements directement énoncés	44/60 (ou 73 %) *	33/60 (ou 55 %)
Comprendre les idées et les renseignements indirectement énoncés	62/90 (ou 69 %)	44/90 (ou 49 %)
Établir des liens entre les expériences personnelles et les idées et les renseignements figurant dans les textes	31/50 (ou 62 %)	23/50 (ou 46 %)
Types de textes de lecture		
Texte informatif (p. ex., articles, textes d'opinion)	64/90 (ou 71 %)	46/90 (ou 51 %)
Texte courant avec éléments graphiques (p. ex., tableaux, horaires, directives)	34/50 (ou 68 %)	25/50 (ou 50 %)
Texte narratif (p. ex., récits, dialogues)	39/60 (ou 65 %)	28/60 (ou 47 %)

* Le score moyen des élèves qui ont réussi la composante lecture était de 44 sur 60 ou de 73 % pour cette habileté en lecture.

Observations en lecture :

- Les élèves qui ont réussi la composante lecture et ceux qui ne l'ont pas réussie ont un score moyen plus élevé (73 % et 55 %) à l'habileté en lecture qui consiste à comprendre les idées et les renseignements directement énoncés.
- Les élèves qui ont réussi la composante lecture et ceux qui ne l'ont pas réussie ont le score moyen le plus faible (65 % et 47 %) pour la lecture des textes narratifs.
- Pour toutes les habiletés en lecture et tous les types de texte, la différence entre le score moyen des élèves qui ont réussi la composante lecture et le score moyen des élèves qui ne l'ont pas réussie est autour de 18 %.



Résultats détaillés de la composante écriture par tâche d'écriture

Les quatre tableaux ci-dessous présentent la répartition du rendement des élèves pour chacune des quatre tâches d'écriture. Les résultats des élèves qui ont réussi la composante écriture et de ceux qui ne l'ont pas réussie sont indiqués séparément.

Résumé	Élèves qui ont réussi la composante écriture <i>n</i> = 562	Élèves qui n'ont pas réussi la composante écriture <i>n</i> = 301
• reprend fidèlement l'idée principale et au moins deux idées secondaires du texte original, de façon structurée	67 %	23 %
• reprend seulement deux idées* du texte original mais la structure manque de rigueur	26 %	40 %
• reprend seulement une idée* du texte original et/ou les erreurs nuisent à la clarté de la communication	3 %	5 %
• Blanc ou illisible	4 %	29 %
• Contenu non pertinent ou hors tâche : pas un résumé	<1 %	3 %

* Inclut ou non l'idée principale.

Texte d'opinion en quelques paragraphes	Élèves qui ont réussi la composante écriture <i>n</i> = 562	Élèves qui n'ont pas réussi la composante écriture <i>n</i> = 301
• exprime une opinion claire appuyée sur des idées secondaires suffisantes, structurée de façon cohérente	74 %	25 %
• exprime une opinion imprécise appuyée sur des idées secondaires insuffisantes, et/ou la structure manque de rigueur	24 %	58 %
• exprime une opinion non appuyée et/ou les erreurs nuisent à la clarté de la communication	1 %	2 %
• Blanc ou illisible	1 %	12 %
• Contenu non pertinent, hors sujet ou hors tâche : n'exprime pas une opinion	<1 %	3 %

Nouvelle journalistique	Élèves qui ont réussi la composante écriture n = 562	Élèves qui n'ont pas réussi la composante écriture n = 301
• présente des faits et des renseignements suffisants structurés selon une nouvelle journalistique	86 %	20 %
• présente des faits et des renseignements insuffisants structurés en partie selon une nouvelle journalistique	7 %	16 %
• présente des faits et des renseignements non reliés, structurés en partie selon une nouvelle journalistique et/ou les erreurs nuisent à la clarté de la compréhension	<1 %	3 %
• Blanc ou illisible	<1 %	19 %
• Contenu non pertinent, hors sujet ou hors tâche : pas une nouvelle journalistique	6 %	42 %

Texte informatif	Élèves qui ont réussi la composante écriture n = 562	Élèves qui n'ont pas réussi la composante écriture n = 301
• texte structuré de façon cohérente contenant au moins quatre données de la liste utilisées comme idées secondaires reliées à l'idée principale	66 %	24 %
• contient des erreurs et un manque de rigueur dans la structure du texte et moins de quatre données reliées à l'idée principale	30 %	44 %
• aucune idée principale et/ou les erreurs nuisent à la clarté de la communication	4 %	13 %
• Blanc ou illisible	<1 %	14 %
• Contenu non pertinent, hors sujet ou hors tâche : pas un texte informatif	<1 %	4 %

Observations en écriture :

- Les élèves ont atteint différents niveaux de rendement parmi les quatre tâches d'écriture. La nouvelle journalistique est la tâche la mieux réussie.
- Chez les élèves qui n'ont pas réussi la composante écriture, le pourcentage d'élèves ayant obtenu la mention « blanc ou illisible » est assez élevé pour les quatre tâches d'écriture mais il est le plus élevé pour le résumé (29 %); ce pourcentage est de 19 % pour la nouvelle journalistique, 14 % pour le texte informatif et 12 % pour le texte d'opinion.
- Pour les élèves ayant réussi la composante écriture, c'est également pour le résumé que le pourcentage d'élèves ayant obtenu la mention « blanc ou illisible » est le plus élevé, soit 4 % alors que pour toutes les autres tâches d'écriture il se situe autour de 1 %.
- Chez les élèves qui n'ont pas réussi la composante écriture, 42 % ont obtenu la mention « contenu non pertinent », « hors sujet » ou « hors tâche » pour la nouvelle journalistique; pour ces élèves, ce pourcentage est de 3 % pour le résumé et le texte d'opinion et de 4 % pour le texte informatif.



- Pour les élèves qui ont réussi la composante écriture, c'est également pour la nouvelle journalistique que le pourcentage d'élèves ayant obtenu la mention « contenu non pertinent », « hors sujet » ou « hors tâche » est le plus élevé, soit 6 %; pour les autres tâches, ce pourcentage est inférieur à 1 %.

Environnement scolaire des élèves

On a demandé à chaque élève de remplir un Questionnaire à l'intention de l'élève au moment du test. Le taux de réponse fût de 88 %.

Utilisation de l'ordinateur

Pourcentage d'élèves ayant indiqué :	Tous les élèves n = 1 415	Filles n = 588	Garçons n = 827
avoir un ordinateur à la maison.	92 %	91 %	93 %
utiliser un ordinateur à la maison pour faire les devoirs, presque tous les jours.	29 %	33 %	27 %

Lecture et écriture en dehors des heures de classe

Pourcentage d'élèves ayant indiqué :	Tous les élèves n = 1 415	Filles n = 588	Garçons n = 827
lire pendant plus de trois heures par semaine en français en dehors des heures de classe (sans compter les devoirs)	11 %	14 %	9 %
lire les types de textes indiqués ci-dessous en dehors des heures de classe :			
• livres documentaires (biographies)	14 %	14 %	14 %
• bandes dessinées	27 %	21 %	32 %
• site Web, courriers électroniques, clavardage	47 %	45 %	49 %
• lettres	32 %	46 %	22 %
• revues	42 %	50 %	37 %
• manuels, modes d'emploi	14 %	12 %	15 %
• journaux	37 %	35 %	39 %
• romans, ouvrages de fiction, nouvelles	26 %	38 %	17 %
• paroles de chansons, poésie	21 %	35 %	12 %
• lectures religieuses ou spirituelles	8 %	12 %	6 %

Pourcentage d'élèves ayant indiqué :	Tous les élèves <i>n</i> = 1 415	Filles <i>n</i> = 588	Garçons <i>n</i> = 827
écrire en français pendant plus de trois heures par semaine en dehors des heures de classe (sans compter les devoirs)	13 %	13 %	12 %
écrire les types de textes indiqués ci-dessous en dehors des heures de classe :			
• messages électroniques, forums de clavardage	48 %	47 %	49 %
• lettres, journaux, journal intime	29 %	44 %	19 %
• notes, directives, modes d'emploi	22 %	24 %	21 %
• paroles de chansons, poèmes	22 %	30 %	16 %
• histoires, ouvrages de fiction	10 %	11 %	9 %
• textes reliés au travail	32 %	37 %	28 %

Observations :

- 11 % des élèves indiquent lire pendant plus de trois heures par semaine en français en dehors des heures de classe.
- En écriture le comportement est similaire, avec 13 % des élèves qui indiquent écrire plus de trois heures par semaine en dehors des heures de classe.
- Il n'y a pas de différence entre filles et garçons en ce qui concerne le temps consacré à l'écriture mais on observe une différence de 5 % pour le temps consacré à la lecture, le pourcentage de filles étant plus élevé que celui des garçons.
- L'ordinateur semble représenter l'instrument le plus utilisé par les filles et les garçons pour effectuer des activités de lecture et d'écriture en dehors des heures de classe.
- Les habitudes des filles et des garçons en lecture sont assez différentes. Les différences entre filles et garçons sont plus prononcées pour certains types de textes : davantage de filles que de garçons indiquent lire des romans, des ouvrages de fiction, des nouvelles, des revues, des paroles de chanson, de la poésie et des lettres. Davantage de garçons que de filles indiquent lire des journaux et des bandes dessinées.
- Pour tous les types de textes d'écriture, le pourcentage de filles est plus élevé que celui des garçons. Les différences sont notables surtout pour la rédaction de lettres, de journaux, de journal intime, de paroles de chansons et de poèmes.



Observations générales (méthode 2)

- Un peu plus de la moitié (53 %) des élèves admissibles antérieurement a réussi le test. Ce pourcentage représente une baisse de 13 % par rapport au test d'octobre 2002.
- De façon générale, un pourcentage plus élevé d'élèves a réussi la composante écriture que la composante lecture. Cela est également vrai chez les élèves ayant des besoins particuliers, et chez les élèves ayant des besoins particuliers qui ont bénéficié d'adaptations.
- Parmi les élèves admissibles antérieurement, il y a davantage de garçons que de filles.
- Un pourcentage plus élevé de filles (57 %) que de garçons (50 %) a réussi le TPCL.
- Un pourcentage élevé d'élèves (92 %) indique avoir un ordinateur à la maison. Cependant, moins du tiers (29 %) indique l'utiliser presque tous les jours pour faire des devoirs.
- L'ordinateur semble représenter l'instrument préféré des filles et des garçons pour effectuer des activités de lecture et d'écriture en dehors des heures de classe.
- 11 % des élèves indiquent lire plus de trois heures en dehors des heures de classe et 13 % indiquent écrire plus de trois heures en dehors des heures de classe.



Recommandations générales

L'OQRE fait l'éloge du travail des comités d'expertes et d'experts en éducation de toute la province qui ont apporté leur expertise à l'élaboration de documents significatifs et judicieux du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Ces documents, dont l'OQRE appuie et encourage l'usage, sont indiqués ci-dessous :

- *La littératie en tête de la 7^e à la 12^e année : Rapport du Groupe d'experts sur les élèves à risque, 2003;*
- *Itinéraires favorisant la réussite de la 7^e à la 12^e année : Rapport du Groupe de travail sur les itinéraires d'études pour les élèves à risque, 2003;*
- *Préparation des élèves au TPCL – Pratiques exemplaires des conseils scolaires de l'Ontario (2003).*

Une autre publication importante est le *Guide pour la planification de l'amélioration des écoles et des conseils scolaires* (2002) de l'OQRE.

L'OQRE reconnaît que les conseils scolaires, les directrices et directeurs d'école et les enseignantes et enseignants ont fait de l'enseignement de la littératie une priorité. En se fondant sur les résultats de rendement du TPCL d'octobre 2003, les principes et les tendances qui ressortent des administrations du TPCL de février 2002, d'octobre 2002 et d'octobre 2003, les données tirées des Questionnaires à l'intention de l'élève et les commentaires des correctrices et correcteurs, l'OQRE recommande que les **conseils scolaires**, les **directrices et directeurs d'école** et les **enseignantes et enseignants** continuent de mettre en œuvre ce qui suit :

Ces publications fournissent des recommandations et des stratégies pour l'amélioration de la littératie en français. De tels documents contribuent de façon très pertinente à la réussite des élèves au TPCL.

1. Planification et usage de l'information

- Utiliser l'information pour aider à prendre des décisions et pour appuyer le changement.
- Collecter et analyser les données provenant de sources variées, incluant les notes des tests provinciaux, afin d'établir des objectifs pour la littératie et d'élaborer des plans d'amélioration au niveau du conseil scolaire et de l'école.
- Élaborer, mettre en œuvre et modifier des plans d'amélioration systématiques, du jardin d'enfants jusqu'à la 12^e année, particulièrement pour les élèves à risque, qui font un lien entre les matières, les années d'études et les paliers élémentaire et secondaire.

2. Renforcement des capacités et de l'expertise

- Offrir aux éducatrices et éducateurs des activités de perfectionnement professionnel en leur procurant des documents récents sur la recherche en lecture et en écriture (p. ex., sommaires de revues, résumés analytiques et tendances).
- Offrir une formation et des ressources pour l'enseignement pluridisciplinaire des habiletés en lecture et en écriture.
- Appuyer les initiatives innovatrices et les méthodes efficaces pour promouvoir la littératie dans les écoles, particulièrement pour les élèves à risque.

3. Repérage et appui des élèves à risque

- Concentrer l'attention sur
 - les élèves à risque, tel que défini dans le document « *La littératie en tête de la 7^e à la 12^e année : Rapport du Groupe d'experts sur les élèves à risque, 2003* »;
 - les élèves qui n'ont pas réussi le TPCL;
 - les élèves inscrits aux cours élaborés à l'échelon local et aux programmes d'ALF/de PDF;
 - les élèves qui passent de l'élémentaire au secondaire et qui ont besoin d'appui supplémentaire pour acquérir les habiletés en lecture et en écriture;
 - les élèves des cours appliqués qui ont besoin de programmes d'appoint spécifiques.
- Utiliser toutes les activités de soutien du Ministère qui sont offertes aux écoles secondaires ontariennes, incluant les cours élaborés à l'échelon local et les cours du curriculum : le Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario, le cours « Stratégies d'apprentissage », et le cours Compétence fonctionnelle en lecture et écriture.
- Utiliser le contenu de la matière et le contexte de la salle de classe afin de fournir un enseignement de la littératie explicite qui relie les habiletés en lecture et en écriture aux situations pratiques et significatives et à la vie quotidienne.
- Réviser les adaptations offertes aux élèves ayant des besoins particuliers afin de s'assurer qu'elles sont appropriées aux besoins de l'élève, qu'elles lui sont familières, que l'élève les utilise régulièrement lors des évaluations en classe, et qu'elles sont indiquées sur le PEI de l'élève.

4. Mise en œuvre de la technologie

- Appuyer l'accessibilité à et la mise en œuvre de la technologie comme outil de développement des habiletés en lecture, en écriture et en recherche dans les salles de classe.
- Intégrer les textes de format traditionnel avec les renseignements, les communications et les médias populaires de format électronique.

5. Collaboration avec les partenaires en éducation et la collectivité

- Encourager les conseils scolaires et les comités de littératie, les enseignantes et enseignants des différents paliers scolaires et des différentes matières à partager les méthodes pédagogiques pluridisciplinaires efficaces et à avoir des discussions professionnelles lorsqu'ils font l'analyse des données et qu'ils planifient des ajustements pédagogiques qui amélioreront les habiletés en lecture et en écriture des élèves.



- Collaborer avec les familles, les conseils d'école et les partenaires de la collectivité, incluant des mentors en milieu de travail, afin de développer des projets pour fournir aux élèves des services de soutien scolaire, des contextes évoquant la vie quotidienne pour qu'ils puissent appliquer leurs habiletés en littératie et l'accès à la technologie des communications, incluant Internet, en dehors de l'école.

En reconnaissance de la formation efficace qu'elles fournissent pour les stratégies d'apprentissage et les pratiques d'évaluation, l'OQRE recommande que **les facultés d'éducation**

- continuent d'aider les enseignantes et enseignants en formation à acquérir une compréhension approfondie des stratégies pour l'intégration des habiletés en lecture et en écriture dans toutes les matières du curriculum et des façons dont l'évaluation, incluant l'évaluation à grande échelle, contribue à l'enseignement.

L'OQRE continue de collaborer avec **le ministère de l'Éducation**

- en utilisant les données des évaluations provinciales du TPCL recueillies ainsi que d'autres renseignements, pour appuyer les activités du curriculum actuelles concernant les élèves à risque.

Stratégies d'enseignement

Le TPCL est en accord avec les attentes et les contenus d'apprentissage dans toutes les matières du *Curriculum de l'Ontario* qui nécessitent des habiletés en lecture et en écriture, jusqu'à la fin de la 9^e année.

En se fondant sur les données du TPCL d'octobre 2003, l'OQRE a élaboré les suggestions spécifiques pour l'enseignement qui suivent.

L'OQRE suggère, *parce que*

- *les élèves ont mieux réussi la composante écriture que la composante lecture lors des trois administrations (71 % des élèves ont réussi la composante écriture et 73 % ont réussi la composante lecture en février 2002, 85 % des élèves ont réussi la composante écriture et 80 % ont réussi la composante lecture en octobre 2002, et 82 % des élèves ont réussi la composante écriture et 79 % ont réussi la composante lecture en octobre 2003), que les enseignantes et enseignants de toutes les matières encouragent les élèves à enrichir leur vocabulaire, à s'exercer à déduire le sens des mots d'après le contexte, à identifier les idées principales et à apprendre à identifier comment les textes sont structurés.*
- *seulement 14 % des élèves admissibles pour la première fois ont indiqué lire pendant plus de trois heures par semaine en dehors de l'école, que les directions d'école, le personnel enseignant et les parents collaborent à l'identification d'approches qui encourageront les élèves à lire une variété de matériel pour l'école, pour le plaisir de lire ainsi que dans des buts pratiques.*

L'OQRE suggère que les directions d'école, le personnel enseignant et les parents collaborent à l'identification d'approches qui encourageront les élèves à lire une variété de matériel pour l'école, pour le plaisir de lire ainsi que dans des buts pratiques.

- *seulement 28 % des élèves admissibles pour la première fois ont indiqué utiliser un ordinateur presque tous les jours pour les devoirs, tandis que 96 % ont indiqué avoir un ordinateur à la maison, que le **personnel enseignant** et les **parents** encouragent les élèves à se servir du traitement de texte et des ressources en ligne pour les devoirs à la maison.*
- *les élèves ont le plus de difficulté à réussir la composante lecture, que les **enseignantes et enseignants** de toutes les matières mettent l'accent sur l'enrichissement du vocabulaire spécifique à un sujet à l'aide d'outils tels que les tableaux de mots, les mots croisés spécifiques à un sujet, les glossaires personnels, les banques de mots, les cartes conceptuelles, les dictionnaires imprimés et en ligne, ainsi qu'à l'aide de stratégies d'examen du contexte afin de déterminer le sens de nouveaux mots, de décodage d'expressions nouvelles en lisant plus loin pour ensuite revenir à l'expression et essayer d'en deviner le sens, de visualisation de mots par la division en syllabes et de l'emploi du radical, du préfixe et du suffixe.*
- *le résumé et la nouvelle journalistique présentaient les plus grands défis aux élèves, que les **enseignantes et enseignants** de toutes les matières mettent l'accent sur l'identification de l'idée principale, la distinction entre un fait et une opinion, l'arrivée à une conclusion et l'identification et l'importance des séquences des modèles, de la cause et de l'effet dans les textes.*
- *un grand nombre d'élèves ont donné des réponses non pertinentes, hors tâche et hors sujet aux tâches d'écriture, que les **enseignantes et enseignants** mettent l'accent sur l'importance d'écrire selon la forme demandée et de lire attentivement les sujets.*
- *un grand nombre d'élèves ont répondu à la tâche du résumé mais ils ont recopié les mots du texte, que les **enseignantes et enseignants** passent plus de temps à enseigner comment rédiger des résumés avec confiance.*
- *certaines élèves n'ont pas la capacité d'identifier l'idée principale du texte, que les **enseignantes et enseignants** de toutes les matières concentrent leur enseignement à aider les élèves à identifier l'idée principale d'une variété de types de textes.*
- *la différence entre les élèves qui ont réussi la tâche du texte d'opinion et ceux qui ne l'ont pas réussie semble être la capacité de fournir un nombre suffisant d'idées secondaires et de les organiser de façon cohérente, que les **enseignantes et enseignants** fournissent des occasions aux élèves de rédiger des textes d'opinion en utilisant des symboles graphiques lors de la préécriture et en liant les idées avec des mots et des phrases transitoires.*
- *la différence entre les élèves qui ont réussi la tâche du texte informatif et ceux qui ne l'ont pas réussie semble être la capacité d'identifier une idée principale, de choisir les détails qui s'y rattachent et de les présenter dans un paragraphe de façon méthodique, que les **enseignantes et enseignants** encouragent les élèves à placer leurs idées dans des catégories selon leur relation à une idée principale commune et à exprimer l'idée principale et les idées secondaires en un paragraphe cohérent et bien structuré.*
- *un grand nombre de correctrices et correcteurs sont préoccupés par la qualité de l'orthographe et la grammaire des élèves, que les **enseignantes et enseignants** de toutes les matières encouragent leurs élèves à utiliser la bonne orthographe et les bonnes règles de grammaire.*



Annexe A

Exemple de type de texte de lecture avec les questions et les réponses

Cette section présente un exemple de type de texte de lecture et les questions pour les programmes d'appoint pour les élèves qui n'ont pas réussi le test. Cet exemple devrait être utilisé conjointement avec les renseignements du Rapport individuel de l'élève. Cette section présente les habiletés en lecture évaluées, les bonnes réponses pour chaque tâche de lecture et le pourcentage d'élèves dans la province qui ont répondu correctement à chaque tâche et le pourcentage de ceux qui ont donné une réponse partiellement bonne pour chaque tâche (si pertinent).

Les exemples de bonnes réponses des élèves n'ont pas été corrigés.

Lecture 4

Voyez-le venir du fond de l'anse, volant presque au ras des hautes herbes, avec cette lenteur des familiers qui ont tout le temps devant eux. Il donne l'impression d'être un rentier un peu dégingandé, battant de grandes ailes bringuebalantes, le cou replié en S, portant à l'extrémité de lui-même une lance de bois verni. À l'évidence, le Grand Héron sait où il va. Il a repéré depuis longtemps la mare où finalement il se pose en ramenant à la verticale les longues échasses qu'il traînait sous lui et lui servent, en vol, de gouvernail. Maintenant qu'il est debout, on voit tout de suite à qui l'on a affaire : à un archer patient, à un pêcheur placide, qui aime travailler seul. L'aigrette noire qui flotte sur sa nuque est l'empennage d'une flèche dont le bec est la pointe implacable. L'arc, c'est le cou allongé et mobile; c'est aussi tout le corps de ce grand oiseau au plumage bleuté. Il a tout vu de ce qui se cachait dans cette eau peu profonde. Avec lenteur il relève la grande patte aux ongles jaunes, la replace devant lui sans rien brouiller, il fait un autre pas, s'arrête, bande le cou vers l'arrière, il dirige son poinçon vers le lieu exact de la cible. Il attend. Il est fait pour attendre. Son être tout entier est constitué pour cette formidable tension.

**Questions à réponse choisie****Comprendre les renseignements et les idées explicites**

À quel mot l'adjectif « verni » se rapporte-t-il? (4^e ligne)

- A) cou B) bois C) lance D) extrémité

Bonne réponse : B

Comprendre les renseignements et les idées implicites

À qui compare-t-on le Grand Héron?

- F) à un archer G) à un nageur H) à un chasseur J) à un navigateur

Bonne réponse : F

Établir des liens entre ses expériences personnelles et les renseignements contenus dans les textes lus

D'après le texte, que cherche le Grand Héron?

- A) des souris B) des graines C) des oiseaux D) des poissons

Bonne réponse : D

Pourcentage
de réponses
correctes
au niveau
provincial

55 %

77 %

92 %

Questions à réponse construite

Recours à des indices contextuels et aux procédés du développement pour saisir le sens du texte

Quels mots de la première phrase invitent le lecteur à lire la suite du texte?

Bonne réponse : une seule réponse : Voyez-le77 %

- *Voyez-le venir du fond de l'anse.*

Recours à la syntaxe pour saisir le sens implicite d'un élément du texte

Dans l'extrait « Voyez-**le** venir du fond de l'anse », quel mot le pronom **le** remplace-t-il?

Bonne réponse : une seule réponse possible : le Grand héron90 %

- *Le Grand Héron*
- *Héron*

Justification de la structure du texte par l'établissement d'un lien implicite entre divers éléments du contenu

La première partie du texte nous montre le Grand Héron au vol. Par quel mot la deuxième partie commence-t-elle? Justifie ta réponse.

Bonne réponse : « maintenant » suivie d'une explication qui réfère au contenu et à sa structure (p. ex., en première partie, le héron est en vol, il s'approche de la mare. En deuxième partie, il est debout dans la mare, prêt à chasser). Toute autre explication plausible.33 %

- *Par le mot Maintenant car ce qui précède décrit son vol et son atterrissage.*
- *La 2^e partie commence par maintenant car ils l'explique et dis ce quelle a fait après son vol.*
- *« Maintenan », car il est déjà placé atère et il sa vas chasser.*
- *La deuxième partie commence ave le mot maintenant parce que cela est quand la narrateur commence à expliquer se que le Héron cherche*

Partiellement correct : réponse correcte (maintenant) suivie d'une explication partielle, vague ou sans explication **ou** toute réponse vague ou partielle qui suggère une autre division plausible de la structure du texte, notamment les réponses qui se limitent au mot maintenant.25 %

- « Maintenant qu'il est debout... » La deuxième parti commence quand il attéri.*
- Le deuxième partie commence par « Maintenant qu'il est debout... » (6^{ème} ligne)*
- La deuxièmem parti commence par le mot finalement, car c'est à se moment qu'il se pose et ne vole plus.*

Pourcentage
de réponses
correctes
au niveau
provincial

Pourcentage
de réponses
partiellement
correctes
au niveau
provincial



Annexe B

Exemple de tâche d'écriture et de réponses d'élèves

Pour contribuer aux programmes d'appoint pour les élèves qui n'ont pas réussi la composante écriture du TPCL, cette section fournit un exemple de l'une des quatre tâches d'écriture du test. Cet exemple devrait être utilisé conjointement avec les renseignements du Rapport individuel de l'élève.

Les exemples de réponses d'élèves correspondant aux colonnes 2 et 3 n'ont pas été révisés. La grille de notation à la page 47 décrit les différentes colonnes. La colonne 2 représente une réponse presque acceptable à la tâche; la colonne 3 représente une réponse acceptable à la tâche. Au niveau de la province, le rendement de 13 % des élèves se situe dans la colonne 2 et 51 % des élèves dans la colonne 3.

Tâche :	Rédige un texte d'opinion d'au moins trois paragraphes sur le sujet ci-dessous. Développe ton idée principale à l'aide d'idées secondaires (faits, exemples, preuves, etc.).
Intention d'écriture et destinataire :	Une personne adulte intéressée à connaître ton opinion.
Sujet :	Est-ce important de faire des activités parascolaires?
Longueur :	L'espace ligné sur les pages suivantes t'indique la longueur approximative souhaitée.

Trois pages lignées sont fournies à l'élève pour rédiger sa réponse.

Texte d'opinion en quelques paragraphes : exemple n° 1 de texte d'élève

Les activités parascolaires sont là pour occuper les jeunes d'aujourd'hui et pour extensier les options des jeunes pour continuer leurs sports. Les écoles ont fait une bonne chose, en donnant ce programme au étudiants.

Plus en plus jeunes sont plus gosse. La maladie est nommé obiseté, alors de ne pas d'exercice. Avec les activités parascolaires, ça donne une chance à ces jeunes de faire de l'exercice. C'est important d'avoir du bon manger nourrititaire aussi.

Ça donne une chance a voyagé aussi

Notation selon l'approche globale et justification

Colonne 2 (voir la grille de notation p. 47)

L'opinion est exprimée de façon imprécise.

Exemple : *Les écoles ont fait une bonne chose, en donnant ce programme au étudiants.*

Les données sont suffisantes mais peu développées. Exemple : *obiseté, faire de l'exercice et voyagé*

La structure du texte est fautive et les erreurs gênent la communication. Exemple : *Les activités parascolaire sont là pour occuper les jeunes d'aujourd'hui et pour extensier les options des jeunes pour continuer leurs sports. et Plus en plus jeunes sont plus gosse*

Texte d'opinion en quelques paragraphes : exemple n° 2 de texte d'élève

De jour en jour, nous les élèves vont a l'école pour avoir une éducation. Mais il y a aussi toujours des élèves qui aime pas l'école car ses plâte, long et...PLÂTE. Mais pourquoi pas avoir du plasir a l'école? Moi je dirait que si tu ne veux pas que l'école soit plâte et long tu devrait bien surment te jouindr au activité parascolairs que ton école offert. Ta participation au activité parascolaire va non seulement rendre l'année scolaire moin long et plate, mais assi te développé tes habiletés de travailler en groupe et même te préparé pour ton futur.

Moi, comme élève, je sui TRES impliqué a l'école. (Tout feu tout flamme, improvisation, danse) Mais il y a aussi d'autre activité pour plaire a tout les goût, (sport, club) ses justement de trouver tes interrait, et ta maitre dans une club que t'aime. Si tu l'aime, tu vas voire que l'école n'est pas si pire que sa.

Quand je fait mes activité, je parle en francais. Cesi pourrais aussi vous aider pour votre future si tu est intereser au langue. Cesi peux aussi t'aidé car tu apprend a travailler en group ou seul, sa depend de l'activité.

Alor si tu n'aime pas l'ecole car ses long, plate tu devrait bien surement te jouindre a des activités parascolair. Pourquoi pas avoir du plaisir a l'école?

Notation selon l'approche globale et justification

Colonne 3 (voir la grille de notation p. 47)

Le texte compte une opinion qui cherche à convaincre le lecteur. Exemple : *Moi je dirait que si tu ne veux pas que l'école soit plâte et long tu devrait bien surment te jouindr au activité parascolairs que ton école offert.*

Les données sont suffisantes pour appuyer l'opinion. Exemple : *rendre l'année scolaire moin long et plate, développé tes habiletés de travailler en groupe, préparé ton futur.*

La structure est simple et contient quelques marqueurs de relation. Exemple : *Moi, quand, Alor*

Le texte compte plusieurs erreurs mais celles-ci ne gênent pas la communication.



Notation selon l'approche globale

Texte d'opinion (en quelques paragraphes)

Blanc	Illisible	Contenu non pertinent	Hors sujet	Hors tâche	Moins de trois paragraphes	Au moins trois paragraphes
rien d'écrit ou de dessiné dans l'espace prévu	impossible à lire; complètement effacé ou biffé; pas écrit en français	aucune tentative de faire la tâche (p. ex., commentaire sur la tâche, dessins, « ? », « ! », « Je ne sais pas »)	non lié au sujet	aucune opinion exprimée sous forme de texte d'opinion (p. ex., histoire personnelle, dialogue).	opinion exprimée dans moins de trois paragraphes	opinion exprimée dans un minimum de trois paragraphes

« Au moins trois paragraphes » mènent à cette grille :

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4
1A opinion non appuyée ET / OU 1B erreurs empêchent la clarté de la communication	une suite de paragraphes exprimant une opinion imprécise appuyée sur des données insuffisantes et structurés de façon fautive erreurs gênent la communication	une série de paragraphes structurés de façon simple ou sommaire, exprimant une opinion claire appuyée sur des données suffisantes erreurs ne gênent pas la communication	texte structuré de façon cohérente exprimant une opinion claire et développée à l'aide de données suffisantes et pertinentes erreurs s'il y en a ne gênent pas la communication

« Moins de trois paragraphes » mènent à cette grille :

Colonne A	Colonne B	Colonne C
AA opinion non appuyée ET / OU AB erreurs empêchent la clarté de la communication	opinion imprécise appuyée sur des données insuffisantes et structurée de façon fautive erreurs gênent la communication	une opinion claire structurée de façon cohérente à l'aide de données suffisantes erreurs ne gênent pas la communication

Explication des termes et des catégories

Les *élèves admissibles pour la première fois* ont généralement commencé la 9^e année durant l'année scolaire 2002-2003. Ces élèves (et les autres placés dans cette cohorte) devaient faire le TPCL pour la première fois en octobre 2003.

Le *nombre total des élèves admissibles pour la première fois* comprend tous les élèves de la cohorte qui étudient en vue d'obtenir un DESO. Cette catégorie comprend tous les élèves qui participent au test, ainsi que ceux qui ont bénéficié d'un report ou qui étaient absents.

Les *élèves admissibles antérieurement* ont commencé la 9^e année durant l'année scolaire 2000-2001 (cohorte 1) ou durant l'année scolaire 2001-2002 (cohorte 2). Les élèves de la cohorte 1 (et les autres placés dans cette cohorte) devaient faire le TPCL pour la première fois en février 2002. Les élèves de la cohorte 2 (et les autres placés dans cette cohorte) devaient faire le TPCL pour la première fois en octobre 2002. Les élèves qui n'ont pas réussi le test administré en février 2002 et/ou en octobre 2002 ou qui étaient absents ou qui ont bénéficié d'un report, ont de nouveau été admissibles pour faire le TPCL en octobre 2003.

Le *nombre total des élèves admissibles antérieurement* comprend tous les élèves de la cohorte qui étudient en vue d'obtenir un DESO. Cette catégorie comprend tous les élèves qui participent au test, ainsi que ceux élèves qui ont bénéficié d'un report, qui étaient absents ou répondent à l'exigence en suivant le CCLESO.

Les écoles ont la responsabilité d'indiquer la ou les composantes que l'élève doit encore faire pour réussir le TPCL. Les élèves admissibles antérieurement sont rapportés dans une des trois sous-catégories suivantes :

- Devait réussir les composantes lecture et écriture
- Devait réussir seulement la composante lecture
- Devait réussir seulement la composante écriture

Les résultats des élèves admissibles pour la première fois et ceux des élèves admissibles antérieurement sont rapportés séparément afin de permettre aux écoles de comparer le rendement des élèves admissibles pour la première fois d'une année à l'autre. Ces comparaisons aideront les écoles à évaluer l'efficacité de leurs programmes de littératie.



<i>Ont réussi le TPCL</i>	Ces élèves ont participé au TPCL et ont réussi les composantes lecture et écriture.
<i>Ont fait le TPCL mais ne l'ont pas réussi</i>	Ces élèves ont participé pleinement au TPCL mais n'ont pas réussi soit la composante lecture, soit la composante écriture, ou n'ont pas réussi les deux composantes.
<i>Nombre d'élèves qui ont participé pleinement au TPCL</i>	On considère que les élèves ont participé pleinement au TPCL s'ils étaient présents les deux jours de l'administration. Une ou un élève est considéré(e) présent(e) pour une journée du test si du travail a été fait dans au moins un des deux cahiers administrés durant cette journée.
<i>Absent(e) pendant un ou les deux jours du test</i>	On considère qu'une ou un élève est absent(e) pendant le test si aucun travail n'a été fait dans les deux cahiers administrés durant un ou les deux jours du test.
<i>Report</i>	La participation des élèves au TPCL peut être reportée dans plusieurs cas, tel que détaillé dans le <i>Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions</i> de l'OQRE. Une ou un élève est identifié(e) comme bénéficiant d'un report uniquement si le Formulaire de renseignements sur l'élève (FRÉ) indique qu'il y a eu un report et s'il n'y a pas de travail dans les cahiers de l'élève. Si une ou un élève a fait une partie du TPCL, elle ou il ne sera pas considéré(e) comme ayant bénéficié d'un report.
<i>Élèves satisfaisant à l'exigence en suivant le CCLESO</i>	D'après les directives du ministère de l'Éducation, les élèves qui étaient admissibles pour faire le TPCL au moins deux fois et qui ne l'ont pas réussi au moins une fois peuvent suivre le Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO). Veuillez noter que si une ou un élève a fait une partie du TPCL, elle ou il ne sera pas identifié(e) comme pouvant répondre à l'exigence en suivant le CCLESO.
<i>Exemption</i>	Les élèves peuvent bénéficier d'une exemption au TPCL seulement s'ils n'étudient pas en vue d'obtenir un DESO. Une ou un élève est identifié(e) comme ayant bénéficié d'une exemption uniquement si son FRÉ indique qu'elle ou il a reçu une exemption et s'il n'y a pas de travail dans ses cahiers. Veuillez noter que si l'élève a fait une partie du TPCL, elle ou il ne sera pas identifié(e) comme ayant bénéficié d'une exemption.
<i>ALF/PDF</i>	Les élèves des programmes d'actualisation linguistique en français (ALF)/de perfectionnement du français (PDF) sont des élèves qui ont été identifiés comme bénéficiant présentement d'un soutien d'ALF ou de PDF. Le programme d'actualisation linguistique en français (ALF) s'adresse à l'élève qui a une connaissance limitée du français ou qui manque de familiarité avec la langue d'enseignement. Il lui permet d'acquérir les compétences linguistiques indispensables à la poursuite de ses études et d'enrichir son répertoire

linguistique. Le programme de perfectionnement du français (PDF) s'adresse à l'élève qui parle français, mais qui a connu une scolarisation très différente de celle que reçoivent les élèves des écoles franco-ontariennes ou qui a subi des interruptions dans sa scolarité.

***Élèves bénéficiant
de dispositions particulières***

Les élèves inscrits à des programmes d'ALF ou de PDF peuvent bénéficier de dispositions particulières. Ces dispositions incluent un lieu différent pour faire le test (p. ex., travail seul(e) ou en petit groupe, isoloir), du temps supplémentaire jusqu'à un maximum de deux fois le temps normalement alloué et/ou des pauses surveillées à intervalles réguliers.

***Élèves ayant des besoins
particuliers***

Les élèves ayant des besoins particuliers sont les élèves qui ont un plan d'enseignement individualisé (PEI) qui peuvent ou non avoir été identifiés comme « élèves en difficulté » par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) et qui reçoivent un programme d'enseignement ou des services à l'enfance en difficulté (Note Politique/Programmes n° 127 du ministère de l'Éducation). Les résultats des élèves ayant des besoins particuliers n'incluent jamais les élèves surdoués.

***Élèves bénéficiant
d'adaptations***

Les élèves bénéficiant d'adaptations sont les élèves qui ont un PEI qui peuvent ou non avoir été identifiés comme des « élèves en difficulté » par un CIPR. Pour des précisions concernant les adaptations, veuillez consulter le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* de l'OQRE et la note Politique/Programmes n° 127 du ministère de l'Éducation.

Veuillez noter que le *Guide relatif aux adaptations, aux dispositions particulières, aux reports et aux exemptions* décrit divers types d'adaptations, regroupées dans l'une des quatre catégories générales suivantes :

1. Lieu du test (p. ex., installation des élèves, seuls ou en petits groupes, ou isoloir, endroit privilégié dans la salle de classe, appareils ou équipement fonctionnels, et/ou rappels en vue de ramener l'attention de l'élève sur le test).
2. Temps alloué (p. ex., temps supplémentaire, jusqu'à un maximum de deux fois le temps normalement alloué pour terminer le test, et/ou pauses surveillées à intervalles réguliers).
3. Présentation du test (p. ex., recours au Langage des signes québécois ou à des services d'interprétation, une version du test en braille, une version du test imprimée en gros caractères ou sur du papier de couleur, ou en gros caractères sur du papier de couleur ou enregistrée sur bande sonore, lecture textuelle des directives d'écriture du test et des textes s'y rattachant, et/ou appareils fonctionnels et ressources technologiques).



4. Présentation des réponses (p. ex., usage de l'ordinateur ou d'un système de traitement de texte pour la consignation des réponses, enregistrement des réponses de l'élève sur bande sonore, appareils fonctionnels et ressources technologiques, enregistrement des réponses de l'élève sur bande vidéo, et/ou transcription mot pour mot des réponses de l'élève).

Méthode 1

Cette méthode procure une échelle de pourcentages pour tous les élèves de la cohorte étudiant en vue d'obtenir un DESO. Les seuls élèves exclus des pourcentages de la méthode 1 sont les élèves qui n'étudient pas en vue d'obtenir un DESO et qui étaient donc exemptés.

Méthode 2

Cette méthode procure une échelle de pourcentages pour tous les élèves qui ont pleinement participé au TPCL. On considère que les élèves ont pleinement participé au TPCL s'ils étaient présents durant les deux jours de l'administration.

Cours théoriques

Les *cours théoriques* mettent l'accent sur les concepts essentiels de la matière et explorent des concepts connexes. Ils insistent sur les aspects théoriques et abstraits tout en intégrant des applications pratiques selon le cas (*tiré du document du Ministère intitulé « Les écoles secondaires de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario » [1999]*).

Cours appliqués

Les *cours appliqués* mettent également l'accent sur les concepts essentiels de la matière, mais ils insistent sur les aspects pratiques et concrets tout en intégrant des aspects théoriques selon le cas. La différence entre les cours théoriques et appliqués réside dans l'équilibre entre la théorie et la pratique ainsi que dans l'ajout de concepts connexes (*tiré du document Ministère intitulé « Les écoles secondaires de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario » [1999]*).

Cours élaborés à l'échelon local

Les *cours élaborés à l'échelon local* : cours qui ne sont pas décrits dans les programmes-cadres du Ministère. Pour avoir droit à des crédits, ces cours doivent être agréés par l'agent de supervision compétent et avoir été approuvés par le ministère de l'Éducation et de la Formation (*tiré du document Ministère intitulé « Les écoles secondaires de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – Préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario » [1999]*).

Notes

1. La méthode 1 procure une échelle de pourcentages pour tous les élèves de la cohorte étudiant en vue d'obtenir un DESO. Les seuls élèves exclus des pourcentages de la méthode 1 sont les élèves qui n'étudient pas en vue d'obtenir un DESO et qui étaient donc exemptés.
2. Dans le rapport, la somme des pourcentages dans les tableaux n'égale pas toujours 100 puisque les nombres sont arrondis.
3. La méthode 2 procure une échelle de pourcentages pour tous les élèves qui ont participé pleinement au TPCL. On considère que les élèves ont participé pleinement au TPCL s'ils étaient présents durant les deux jours de l'administration.
4. Les élèves admissibles pour la première fois ont commencé la 9^e année durant l'année scolaire 2002-2003. Ces élèves (et les autres placés dans cette cohorte) devaient faire le TPCL pour la première fois en octobre 2003.
- 5., 6., 7., 10., 16., 17., 20. Ces données sont fondées sur des renseignements que l'école a indiqués sur le Formulaire de renseignements sur l'élève.
- 8., 9., 18., 19. Les données sont fondées sur des renseignements dérivés du Questionnaire à l'intention de l'élève qui a été rempli par l'élève.
- 11., 13. La différence de 1 % entre ce pourcentage et le pourcentage obtenu en additionnant les pourcentages du tableau ci-dessus (c.-à-d., le pourcentage des élèves ayant réussi seulement la composante écriture et le pourcentage des élèves ayant réussi les deux composantes lecture et écriture) est attribuable aux effets du double arrondissement joints à l'addition des pourcentages.
- 12., 14. La différence de 1 % entre ce pourcentage et le pourcentage obtenu en additionnant les pourcentages du tableau ci-dessus (c.-à-d., le pourcentage des élèves ayant réussi seulement la composante lecture et le pourcentage des élèves ayant réussi les deux composantes lecture et écriture) est attribuable aux effets du double arrondissement joints à l'addition des pourcentages.
15. Les élèves admissibles antérieurement ont commencé la 9^e année durant l'année scolaire 2000-2001 ou en 2001-2002. Ces élèves (et les autres placés dans cette cohorte) devaient faire le TPCL pour la première fois en février 2002 ou en octobre 2002. Les élèves qui n'ont pas réussi le test en février 2002 ou en octobre 2002 ou qui étaient absents ou qui ont bénéficié d'un report devenaient admissibles à faire le TPCL en octobre 2003. Le statut de l'élève est fondé sur les renseignements que les écoles ont indiqués sur le Formulaire de renseignements sur l'élève.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2004



Office de
la qualité et
de la responsabilité
en éducation

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation
2, rue Carlton, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5B 2M9

Téléphone : 1 888 327-7377

Site Web : www.oqre.on.ca